

AR Prefecture
016-211602917-20221010-CM_10102022_02-DE
Reçu le 12/10/2022
Publié le 12/10/2022

SÉANCE DU 10 OCTOBRE 2022

Nombre de Conseillers Municipaux	Nombre de Conseillers Municipaux en exercice	Nombre de Conseillers Municipaux présents	Nombre de Conseillers Municipaux votants
29	29	19	26

DATE DE CONVOCATION

03 OCTOBRE 2022

DATE D'AFFICHAGE

12 OCTOBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, lundi dix octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc VALANTIN.

Étaient présents : M. Jean-Luc VALANTIN Maire, M. Yannick PERONNET Maire-Adjoint, Mme Annie MARC Maire-Adjointe, M. Lionel VERRIERE Maire-Adjoint, Mme Muriel DEZIER Maire-Adjointe, M. Patrick DELAGE Maire-Adjoint, M. Alain DUPONT Maire-Adjoint, M. Christophe CHOPINET, Mme Chantal THOMAS, M. Alain BOUSSARIE, Mme Fatna ZIAD, M. André ALBERT, M. Alain CHAUME, Mme Agnès ALT DRUGE, M. Guillaume ROUZAUD, M. Mme Alexia RIFFE, Mme Audrey ALLARD, M. Jean-Pierre BIDET, M. Philippe SUREAUD, Conseiller-ère-s Municipaux-ales.

Absents excusés : Mme Catherine DESCHAMPS Maire-Adjointe, M. Mehdi BENOUARREK, Mme Aline GRANET, Mme Sophie RIFFE, Mme Séverine MANAT, M. Julien DELAGE, Mme Magali SOUMAGNAC, Mme Josseline CHALONS, Mme Minerve CALDERARI, M. Julien AUDEBERT, Conseiller-ère-s Municipaux-ales.

Pouvoirs : Mme DESCHAMPS à Mme DEZIER, M. BENOUARREK à Mme THOMAS, Mme GRANET à Mme MARC, Mme S. RIFFÉ à Mme ALT DRUGÉ, Mme MANAT à M. PÉRONNET, M. J. DELAGE à M. VERRIERE, Mme CALDÉRARI à M. BIDET.

Madame Annie MARC a été nommée secrétaire de séance.

Objet de la Délibération.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS: CREATION d'UN POSTE de TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE A TEMPS COMPLET (Catégorie B)

Exposé :

« Monsieur le maire informe l'assemblée que conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. En cas de réorganisation des services, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique.

Compte tenu des obligations pour les collectivités territoriales de mener à bien le dossier de rénovation des bâtiments et pour développer les projets en faveur de la transition énergétique, il convient de créer un emploi de technicien principal de deuxième classe, relevant de la catégorie B, à temps complet au sein de la direction aménagement et cadre de vie.

Le Maire propose à l'assemblée de :

- Créer un emploi de technicien principal de 2^{ème} classe (catégorie B) à temps complet pour occuper les fonctions de responsable énergie à compter du 1^{er} janvier 2023 au sein de la direction aménagement et cadre de vie,
- Modifier le tableau des effectifs,
- L'autoriser à signer l'arrêté de nomination ainsi que tous les actes nécessaires à la nomination.

La commission « Personnel, Finances et Intercommunalités », réunie le 3 octobre 2022 a examiné le dossier. »

Délibéré :

Vu le code général de la fonction publique, et notamment son article L313-1,

Vu le tableau des emplois,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

AR Prefecture
0155211602817020221010-CL-19102022-02-DE
Recu le 12/10/2022
Publié le 27/10/2022
Décide de créer un emploi de technicien principal de 2^{ème} classe (catégorie B) à temps complet pour occuper les fonctions de responsable énergie à compter du 1^{er} janvier 2023 au sein de la direction aménagement et cadre de vie,
Décide de modifier le tableau des effectifs.

- Autorise Monsieur le Maire à signer l'arrêté de nomination ainsi que tous les actes nécessaires à la nomination.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,
Mairie de RUELLE SUR TOUVRE, le 11 octobre 2022.

Le Maire,

Jean-Luc VALANTIN



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le 12/10/2022
Et publication ou notification
Du 12/10/2022
Pour Le Maire, La DGS

Saskia BERTHELON



016-211602917-20221010-CM_10102022_03-DE
 Reçu le 12/10/2022
 Publié le 12/10/2022

 SÉANCE DU 10 OCTOBRE 2022

Nombre de Conseillers Municipaux	Nombre de Conseillers Municipaux en exercice	Nombre de Conseillers Municipaux présents	Nombre de Conseillers Municipaux votants
29	29	19	26

DATE DE CONVOCATION

03 OCTOBRE 2022

DATE D'AFFICHAGE

12 OCTOBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, lundi dix octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc VALANTIN.

Étaient présents : M. Jean-Luc VALANTIN Maire, M. Yannick PERONNET Maire-Adjoint, Mme Annie MARC Maire-Adjointe, M. Lionel VERRIERE Maire-Adjoint, Mme Muriel DEZIER Maire-Adjointe, M. Patrick DELAGE Maire-Adjoint, M. Alain DUPONT Maire-Adjoint, M. Christophe CHOPINET, Mme Chantal THOMAS, M. Alain BOUSSARIE, Mme Fatna ZIAD, M. André ALBERT, M. Alain CHAUME, Mme Agnès ALT DRUGE, M. Guillaume ROUZAUD, M. Mme Alexia RIFFE, Mme Audrey ALLARD, M. Jean-Pierre BIDET, M. Philippe SUREAUD, Conseiller-ère-s Municipaux-ales.

Absents excusés : Mme Catherine DESCHAMPS Maire-Adjointe, M. Mehdi BENOUARREK, M. Mme Aline GRANET, Mme Sophie RIFFE, Mme Séverine MANAT, M. Julien DELAGE, Mme Magali SOUMAGNAC, Mme Josseline CHALONS, Mme Minerve CALDERARI, M. Julien AUDEBERT, Conseiller-ère-s Municipaux-ales.

Pouvoirs : Mme DESCHAMPS à Mme DEZIER, M. BENOUARREK à Mme THOMAS, Mme GRANET à Mme MARC, Mme S. RIFFÉ à Mme ALT DRUGÉ, Mme MANAT à M. PÉRONNET, M. J. DELAGE à M. VERRIERE, Mme CALDÉRARI à M. BIDET.

Madame Annie MARC a été nommée secrétaire de séance.

Objet de la Délibération.

CREATION d'UN POSTE d'AGENT DE PROPTETE URBAINE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « CONTRAT UNIQUE D'INSERTION – CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI (CAE) – PARCOURS EMPLOI COMPETENCES »

Exposé :

« Monsieur le maire informe l'assemblée que dans le cadre du dispositif parcours emploi compétences, il propose de créer un emploi dans les conditions ci-après, à compter du 11 novembre 2022.

Le parcours emploi compétences est prescrit dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi.

Ce contrat est un contrat aidé, réservé à certains employeurs, en particulier les collectivités territoriales et leurs regroupements.

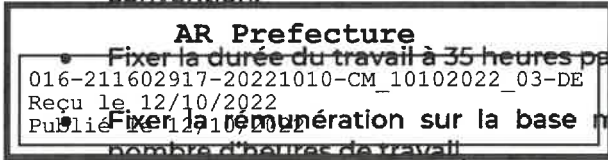
Il s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.

L'autorisation de mise en œuvre du contrat d'accompagnement dans l'emploi est placée sous la responsabilité du prescripteur agissant pour le compte de l'Etat (Pôle emploi, Cap emploi, Mission locale).

Monsieur le maire propose à l'assemblée de :

- L'autoriser à intervenir à la signature de la convention avec l'un de ces prescripteurs et du contrat de travail à durée déterminée, pour une durée de 12 mois, étant précisé que ce contrat pourra être renouvelé dans la limite de 24 mois, sous réserve du renouvellement préalable de la convention passée entre l'employeur et le prescripteur,
- Créer un poste d'agent de propreté urbaine à compter du 11 novembre 2022 dans le cadre du dispositif « parcours emploi compétences »,

- Dire que le contrat établi à cet effet soit d'une durée initiale de 10 mois, renouvelable expressément, dans la limite de 24 mois, après renouvellement de la convention.



- Fixer la durée du travail à 35 heures par semaine,
- Fixer la rémunération sur la base minimale du SMIC horaire multiplié par le nombre d'heures de travail,
- L'autoriser à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires avec le prescripteur pour ce recrutement.

La commission « Personnel, Finances et Intercommunalités », réunie le 3 octobre 2022 a examiné le dossier.

Délibéré :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, :

- Autorise Monsieur le Maire à intervenir à la signature de la convention avec l'un de ces prescripteurs et du contrat de travail à durée déterminée, pour une durée de 12 mois, étant précisé que ce contrat pourra être renouvelé dans la limite de 24 mois, sous réserve du renouvellement préalable de la convention passée entre l'employeur et le prescripteur,
- Décide de créer un poste d'agent de propreté urbaine à compter du 11 novembre 2022 dans le cadre du dispositif « parcours emploi compétences »,
- Dit que le contrat établi à cet effet soit d'une durée initiale de 10 mois, renouvelable expressément, dans la limite de 24 mois, après renouvellement de la convention,
- Fixe la durée du travail à 35 heures par semaine,
- Fixe la rémunération sur la base minimale du SMIC horaire multiplié par le nombre d'heures de travail,
- Autorise Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires avec le prescripteur pour ce recrutement.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
 Pour extrait certifié conforme,
 Mairie de RUELLE SUR TOUVRE, le 11 octobre 2022.

Le Maire,


 Jean-Luc VALANTIN



Acte rendu exécutoire
 Après dépôt en Préfecture
 Le 12/10/2022
 Et publication ou notification
 Du 12/10/2022
 Pour Le Maire, La DGS


 Saskia BERTHELON



016-211602917-20221010-CM_10102022_04-DE
 Reçu le 12/10/2022
 Publié le 12/10/2022

SÉANCE DU 10 OCTOBRE 2022

Nombre de Conseillers Municipaux	Nombre de Conseillers Municipaux en exercice	Nombre de Conseillers Municipaux présents	Nombre de Conseillers Municipaux votants
29	29	19	26

DATE DE CONVOCATION

03 OCTOBRE 2022

DATE D'AFFICHAGE

12 OCTOBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, lundi dix octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc VALANTIN.

Étaient présents : M. Jean-Luc VALANTIN Maire, M. Yannick PERONNET Maire-Adjoint, Mme Annie MARC Maire-Adjointe, M. Lionel VERRIERE Maire-Adjoint, Mme Muriel DEZIER Maire-Adjointe, M. Patrick DELAGE Maire-Adjoint, M. Alain DUPONT Maire-Adjoint, M. Christophe CHOPINET, Mme Chantal THOMAS, M. Alain BOUSSARIE, Mme Fatna ZIAD, M. André ALBERT, M. Alain CHAUME, Mme Agnès ALT DRUGE, M. Guillaume ROUZAUD, M. Mme Alexia RIFFE, Mme Audrey ALLARD, M. Jean-Pierre BIDET, M. Philippe SUREAUD, Conseiller-ère-s Municipaux-ales.

Absents excusés : Mme Catherine DESCHAMPS Maire-Adjointe, M. Mehdi BENOUARREK, M. Mme Aline GRANET, Mme Sophie RIFFE, Mme Séverine MANAT, M. Julien DELAGE, Mme Magali SOUMAGNAC, Mme Josseline CHALONS, Mme Minerve CALDERARI, M. Julien AUDEBERT, Conseiller-ère-s Municipaux-ales.

Pouvoirs : Mme DESCHAMPS à Mme DEZIER, M. BENOUARREK à Mme THOMAS, Mme GRANET à Mme MARC, Mme S. RIFFÉ à Mme ALT DRUGÉ, Mme MANAT à M. PÉRONNET, M. J. DELAGE à M. VERRIERE, Mme CALDÉRARI à M. BIDET.

Madame Annie MARC a été nommée secrétaire de séance.

Objet de la Délibération.

CREATION D'UN EMPLOI STATUTAIRE : FILIERE ADMINISTRATIVE – CATEGORIE C – ADJOINT ADMINISTRATIF - TEMPS COMPLET

Exposé :

« Monsieur le maire informe l'assemblée que conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. En cas de réorganisation des services, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique.

Compte tenu de la mutation externe d'un agent du service des Affaires juridiques, immobilières et foncières, il convient de procéder à son remplacement

Pour ce faire, Monsieur le maire propose à l'assemblée :

La création d'un emploi au service des Affaires juridiques, immobilières et foncières, à temps complet, à compter du 24 novembre 2022.

Cet emploi devra être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière administrative, au grade d'adjoint administratif.

Le Maire propose à l'assemblée :

- d'adopter la proposition du Maire,
- de modifier ainsi le tableau des emplois,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

La commission « Personnel, Finances et Intercommunalités », réunie le 3 octobre 2022 a examiné le dossier. »

Délibéré :

Vu le code général de la fonction publique, et notamment son article L313-1,

AR Prefecture
Vu le tableau des emplois,
016-211602917-20221010-CM_10102022_04-DE
Recu le 12/10/2022
Publié le 12/10/2022
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'adopter la proposition du Maire,**
- **de modifier ainsi le tableau des emplois,**
- **d'inscrire au budget les crédits correspondants.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,
Mairie de RUELLE SUR TOUVRE, le 11 octobre 2022.

Le Maire,

Jean-Luc VALANTIN



Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture

Le 12/10/2022

Et publication ou notification

Du 12/10/2022

Pour Le Maire, La DGS

Saskia BERTHELON



AN Prefecture
016-211602917-20221010-CM_10102022_05-DE
Reçu le 12/10/2022
Publié le 12/10/2022

SÉANCE DU 10 OCTOBRE 2022

Nombre de Conseillers Municipaux	Nombre de Conseillers Municipaux en exercice	Nombre de Conseillers Municipaux présents	Nombre de Conseillers Municipaux votants
29	29	19	26

DATE DE CONVOCATION

03 OCTOBRE 2022

DATE D'AFFICHAGE

12 OCTOBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, lundi dix octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc VALANTIN.

Étaient présents : M. Jean-Luc VALANTIN Maire, M. Yannick PERONNET Maire-Adjoint, Mme Annie MARC Maire-Adjointe, M. Lionel VERRIERE Maire-Adjoint, Mme Muriel DEZIER Maire-Adjointe, M. Patrick DELAGE Maire-Adjoint, M. Alain DUPONT Maire-Adjoint, M. Christophe CHOPINET, Mme Chantal THOMAS, M. Alain BOUSSARIE, Mme Fatna ZIAD, M. André ALBERT, M. Alain CHAUME, Mme Agnès ALT DRUGE, M. Guillaume ROUZAUD, M. M. Mme Alexia RIFFE, Mme Audrey ALLARD, M. Jean-Pierre BIDET, M. Philippe SUREAUD, Conseiller-ère-s Municipaux-ales.

Absents excusés : Mme Catherine DESCHAMPS Maire-Adjointe, M. Mehdi BENOUARREK, Mme Aline GRANET, Mme Sophie RIFFE, Mme Séverine MANAT, M. Julien DELAGE, Mme Magali SOUMAGNAC, Mme Josseline CHALONS, Mme Minerve CALDERARI, M. Julien AUDEBERT, Conseiller-ère-s Municipaux-ales.

Pouvoirs : Mme DESCHAMPS à Mme DEZIER, M. BENOUARREK à Mme THOMAS, Mme GRANET à Mme MARC, Mme S. RIFFÉ à Mme ALT DRUGÉ, Mme MANAT à M. PÉRONNET, M. J. DELAGE à M. VERRIERE, Mme CALDÉRARI à M. BIDET.

Madame Annie MARC a été nommée secrétaire de séance.

Objet de la Délibération.

DECISION MODIFICATIVE N° 03/2022 – BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Exposé :

« Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de modifier le budget 2022 par décision modificative afin de pouvoir procéder aux écritures suivantes :

1- Inscription de crédits au Chapitre 011 sur les articles 60612/Gaz, Electricité, 60622/Carburants, 60623/Alimentation, liés aux dépenses générées par l'évolution des prix ;

2 - Inscription de crédits au Chapitre 012 sur différents articles concernant les charges du personnel, liés à l'évolution du point d'indice et à l'application du GIPA Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat ;

3 - Inscription de recettes suite aux notifications du FPIC, des contributions fiscales, de l'allocation compensatrice, du FCTVA, de la Dotation Forfaitaire et la Dotation Solidarité Rurale ;

4 - Inscription de recettes suite aux versements du solde du fond de soutien sur la réforme scolaire, montant minimisé au budget et à un complément de PSU/CTG de la CAF lié aux frais réels de la crèche ;

5 - Inscription de crédits sur l'article 10222/FCTVA pour la régularisation de recettes trop versées liées à l'actualisation des dépenses du SDEG ;

6 – Inscription de crédits sur l'opération 1221/Ecoles maternelles, pour des travaux dans le réfectoire de l'école maternelle du Centre ;

7 – Inscription de crédits sur l'opération 1222/Ecoles primaires, pour des travaux de réfection dans les classes et pour le sol du préau de l'école primaire Doisneau ;

8 - Inscription de crédits sur l'opération 1233/Bâtiments communaux, pour la participation à NOALIS sur la construction de 8 logements Rue de Bellevue Hauts de Fissac :

9 - Inscriptions de crédits sur l'opération 1233/Bâtiments communaux pour l'achat de matériels informatiques (7 copieurs et 4 tablettes) ;
 10 - Inscription de crédits sur l'opération 1332 Médiathèque pour le coût supplémentaire sur les travaux d'installation de radiateurs ;

11 - Inscription de recettes suite aux notifications de subventions pour la vidéoprotection, les capteurs de CO² dans les écoles, sur l'étude de requalification des espaces publics et sur l'audit de la rénovation énergétique de divers bâtiments.

Monsieur le Maire propose alors à l'assemblée la décision modificative suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
		Crédits votés au Budget 2022	Propositions du Maire	TOTAL des crédits (après DM)
DEPENSES				
1	60612-0 : Electricité Gaz	47 400,00	110 000,00	157 400,00
	60622-8 : Carburants	29 000,00	11 000,00	40 000,00
	60623-6 : Alimentation	17 800,00	5 500,00	23 300,00
2	64111-0 : Rémunération principale	621 050,00	46 000,00	667 050,00
	64112-0 : NBI, SFT,...	19 785,00	5 000,00	24 785,00
	64118-0 : Autres indemnités	125 500,00	10 000,00	135 500,00
	64131-0 : Rémunérations non titulaires	217 950,00	35 000,00	252 950,00
	64138-0 : Autres rémunérations	3 820,00	3 000,00	6 820,00
	64168-0 : Emplois d'insertion	21 800,00	2 100,00	23 900,00
	64171-0 : Rémunération des Apprentis	5 300,00	2 000,00	7 300,00
	6451-0 : Cot° URSSAF	200 800,00	3 000,00	203 800,00
	6453-0 : Cot° Caisse des retraites	196 750,00	1 950,00	198 700,00
	6454-0 : Cot° ASSEDIC	10 480,00	1 950,00	12 430,00
	022-0 : Dépenses imprévues	100 000,00	-84 696,58	15 303,42
	TOTAL SECTION	8 383 626,58	151 803,42	8 535 430,00
RECETTES				
3	73223-0 : FPIC	115 000,00	9 080,00	124 080,00
	73111-0 : Contributions fiscales	3 924 001,00	47 920,00	3 971 921,00
	74834-0 : Allocation compensatrice	708 984,00	48 330,00	757 314,00
	7411-0 : Dotation forfaitaire	560 000,00	3 283,42	563 283,42
	74121-0 : Dotation Solidarité Rurale	92 000,00	7 060,00	99 060,00
4	744-0 : FCTVA	2 751,00	4 350,00	7 101,00
	74718-2 : Autres participations	12 000,00	4 000,00	16 000,00
	7478-6 : Part° Autres Organismes	264 000,00	27 780,00	291 780,00
	TOTAL SECTION	8 383 626,58	151 803,42	8 535 430,00

SECTION D'INVESTISSEMENT				
		Crédits votés au Budget 2022	Propositions du Maire	TOTAL des crédits (après DM)
DEPENSES				
5	10222-0 : FCTVA	0,00	3 010,00	3 010,00
6	21312-1221-2 : Bât. Scolaires	8 700,00	1 200,00	9 900,00
7	21312-1222-2 : Bât. Scolaires	22 612,00	3 200,00	25 812,00
8	204172-1233-0 : Part° versées	4 150,00	6 020,00	10 170,00
9	2183-1233-3 : Matériels informatiques	6 510,00	18 580,00	25 090,00
10	21318-1332-3 : Autres Bâtiments	7 000,00	4 500,00	11 500,00
	020-0 : Dépenses imprévues	151 000,00	-7 867,20	143 132,80
	TOTAL SECTION	4 652 117,20	28 642,80	4 680 760,00
RECETTES				
11	1311-782-8 : Subv° Etat	0,00	5 000,00	5 000,00
	1311-1221-2 : Subv° Etat	0,00	712,80	712,80
	1323-AP6-8 : Subv° Département	0,00	15 000,00	15 000,00
	1328-AP9-0 : Subv° Autres Organismes	0,00	7 930,00	7 930,00
	TOTAL SECTION	4 652 117,20	28 642,80	4 680 760,00

Il demande à l'assemblée de se prononcer.

La commission « Personnel, Finances et Intercommunalités », réunie le 3 octobre 2022 a examiné le dossier. »

Délibéré : AR Prefecture

016-211602917-20221010-CM_10102022_05-DE
Reçu le 12/10/2022
Publié le 12/10/2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 03/2022 – Budget Principal de la Commune.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,
Mairie de RUELLE SUR TOUVRE, le 11 octobre 2022.

Le Maire,

Jean-Luc VALANTIN



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le 12/10/2022
Et publication ou notification
Du 12/10/2022
Pour Le Maire, La DGS

Saskia BERTHELON



AR Prefecture

016-211602917-20221010-CM_10102022_05-DE
Reçu le 12/10/2022
Publié le 12/10/2022

016-211602917-20221010-CM_10102022_06-DE
 Reçu le 12/10/2022
 Publié le 12/10/2022

SÉANCE DU 10 OCTOBRE 2022

Nombre de Conseillers Municipaux	Nombre de Conseillers Municipaux en exercice	Nombre de Conseillers Municipaux présents	Nombre de Conseillers Municipaux votants
29	29	19	26

DATE DE CONVOCATION

03 OCTOBRE 2022

DATE D'AFFICHAGE

12 OCTOBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, lundi dix octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc VALANTIN.

Étaient présents : M. Jean-Luc VALANTIN Maire, M. Yannick PERONNET Maire-Adjoint, Mme Annie MARC Maire-Adjointe, M. Lionel VERRIERE Maire-Adjoint, Mme Muriel DEZIER Maire-Adjointe, M. Patrick DELAGE Maire-Adjoint, M. Alain DUPONT Maire-Adjoint, M. Christophe CHOPINET, Mme Chantal THOMAS, M. Alain BOUSSARIE, Mme Fatna ZIAD, M. André ALBERT, M. Alain CHAUME, Mme Agnès ALT DRUGE, M. Guillaume ROUZAUD, M. Mme Alexia RIFFE, Mme Audrey ALLARD, M. Jean-Pierre BIDE, M. Philippe SUREAUD, Conseiller-ère-s Municipaux-ales.

Absents excusés : Mme Catherine DESCHAMPS Maire-Adjointe, M. Mehdi BENOUARREK, Mme Aline GRANET, Mme Sophie RIFFE, Mme Séverine MANAT, M. Julien DELAGE, Mme Magali SOUMAGNAC, Mme Josseline CHALONS, Mme Minerve CALDERARI, M. Julien AUDEBERT, Conseiller-ère-s Municipaux-ales.

Pouvoirs : Mme DESCHAMPS à Mme DEZIER, M. BENOUARREK à Mme THOMAS, Mme GRANET à Mme MARC, Mme S. RIFFÉ à Mme ALT DRUGÉ, Mme MANAT à M. PÉRONNET, M. J. DELAGE à M. VERRIERE, Mme CALDÉRARI à M. BIDE.

Madame Annie MARC a été nommée secrétaire de séance.

Objet de la Délibération.

PROVISION POUR CREANCES DOUTEUSES

Exposé :

« Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'instruction M14 prévoit la constitution de provisions pour créances douteuses en vertu du principe de prudence et de sincérité des comptes.

Le provisionnement des créances douteuses consiste à retracer dans les comptes de la Collectivité le risque de non recouvrement des titres de plus de deux ans pour lesquels le résultat des poursuites est incertain voire compromis.

A cet effet, il est nécessaire de constituer une provision à hauteur de 40 % des créances impayées depuis plus de deux ans, soit un total de 462 € (voir détail en annexe).

Le niveau de provision actuel étant de 188 € (voir c/4911), il convient de procéder à un ajustement à la hausse par l'émission d'un mandat de 274 € sur l'article 6817.

Monsieur le Maire propose l'émission d'un mandat de 274 € sur l'article 6817.

Il demande à l'assemblée de se prononcer.

La commission « Personnel, Finances et Intercommunalités », réunie le 3 octobre 2022 a examiné le dossier. »

Délibéré :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à l'émission d'un mandat de 274 € sur Article 6817

016-211602917-20221010-CM_10102022_06-DE
Reçu le 12/10/2022
Publié le 12/10/2022

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,
Mairie de RUEILLE SUR TOUVRE, le 11 octobre 2022.

Le Maire,



Jean-Luc VALANTIN

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture

Le 12/10/2022

Et publication ou notification

Du 12/10/2022

Pour Le Maire, La DGS



Saskia BERTHELON



016-211602917-20221010-CM_10102022_07-DE
 Reçu le 12/10/2022
 Publié le 12/10/2022

 SÉANCE DU 10 OCTOBRE 2022

Nombre de Conseillers Municipaux	Nombre de Conseillers Municipaux en exercice	Nombre de Conseillers Municipaux présents	Nombre de Conseillers Municipaux votants
29	29	19	26

DATE DE CONVOCATION

03 OCTOBRE 2022

DATE D'AFFICHAGE

12 OCTOBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, lundi dix octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc VALANTIN.

Étaient présents : M. Jean-Luc VALANTIN Maire, M. Yannick PERONNET Maire-Adjoint, Mme Annie MARC Maire-Adjointe, M. Lionel VERRIERE Maire-Adjoint, Mme Muriel DEZIER Maire-Adjointe, M. Patrick DELAGE Maire-Adjoint, M. Alain DUPONT Maire-Adjoint, M. Christophe CHOPINET, Mme Chantal THOMAS, M. Alain BOUSSARIE, Mme Fatna ZIAD, M. André ALBERT, M. Alain CHAUME, Mme Agnès ALT DRUGE, M. Guillaume ROUZAUD, M. M. M. Alexia RIFFE, Mme Audrey ALLARD, M. Jean-Pierre BIDE, M. Philippe SUREAUD, Conseiller-ère-s Municipaux-ales.

Absents excusés : Mme Catherine DESCHAMPS Maire-Adjointe, M. Mehdi BENOUARREK, , Mme Aline GRANET, Mme Sophie RIFFE, Mme Séverine MANAT, M. Julien DELAGE, Mme Magali SOUMAGNAC, Mme Josseline CHALONS, Mme Minerve CALDERARI, M. Julien AUDEBERT, Conseiller-ère-s Municipaux-ales.

Pouvoirs : Mme DESCHAMPS à Mme DEZIER, M. BENOUARREK à Mme THOMAS, Mme GRANET à Mme MARC, Mme S. RIFFÉ à Mme ALT DRUGÉ, Mme MANAT à M. PÉRONNET, M. J. DELAGE à M. VERRIERE, Mme CALDÉRARI à M. BIDE.

Madame Annie MARC a été nommée secrétaire de séance.

Objet de la Délibération.

AUDITS ENERGETIQUES BATIMENTS COMMUNAUX – DEMANDE DE SUBVENTION

Exposé :

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Ruelle sur Touvre va mettre en place une campagne d'audits énergétiques grâce au soutien du programme ACTEE2 SEQUOIA 3 (délibération en date du 04 avril 2022).

Monsieur le maire précise que pour l'année 2022, il est envisagé de réaliser 6 audits énergétiques. La société ALTERA est attributaire du marché dont le coût total s'élève à la somme de 26 464.19 € HT (soit 31 757,03 € TTC), comme détaillé ci-après :

- 4 620.90 € HT pour l'école Robert Doisneau ;
- 4 620.90 € HT pour l'école maternelle centre ;
- 4 620.90 € HT pour le centre culturel ;
- 4 620.90 € HT pour le gymnase centre ;
- 4 620.90 € HT pour l'école Jean Moulin ;
- 3 359.69 € HT pour la médiathèque.

Monsieur le maire indique que la Banque des Territoires peut financer ces études à hauteur de 30% dans le cadre du programme 1000 écoles.

Le plan de financement est le suivant :

ORIGINE	MONTANT DE LA DEPENSE	POURCENTAGE	MONTANT SUBVENTION
AR Prefecture	SUBVENTIONNABLE € HT		
016-211602917-20221010-CM ACTÉE 2 SEQUOIA 3 Publié le 12/10/2022	10102022_07-DE 26 464.19 € HT	50 %	13 232.10 € HT
Banque des territoires Programme 1000 écoles	26 464.19 € HT	30 %	7 939.30 € HT
AUTOFINANCEMENT : Fonds propres		20 %	5 292.79 € HT
TOTAL	26 464.19 € HT	100 %	26 464.19 € HT

Monsieur le maire propose à l'assemblée :

- D'approuver le plan de financement des audits énergétiques ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ces demandes de subventions et à toutes autres demandes de subventions (Etat, Région....).

La commission « Personnel, Finances et Intercommunalités », réunie le 3 octobre 2022 a examiné le dossier. »

Délibéré :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, :

- approuve le plan de financement des audits énergétiques ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ces demandes de subventions et à toutes autres demandes de subventions (Etat, Région....).

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,
Mairie de RUELLE SUR TOUVRE, le 11 octobre 2022.

Le Maire,


Jean-Luc VALANTIN



Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture

Le 12/10/2022

Et publication ou notification

Du 12/10/2022

Pour Le Maire, La DGS



Saskia BERTHELON



DE LA CHARENTE

DE LA COMMUNE DE RUELLE SUR TOUVRE

AR Prefecture

016-211602917-20221010-CM_10102022_08-DE
 Reçu le 12/10/2022
 Publié le 12/10/2022

SÉANCE DU 10 OCTOBRE 2022

Nombre de Conseillers Municipaux	Nombre de Conseillers Municipaux en exercice	Nombre de Conseillers Municipaux présents	Nombre de Conseillers Municipaux votants
29	29	19	26

DATE DE CONVOCATION

03 OCTOBRE 2022

DATE D'AFFICHAGE

12 OCTOBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, lundi dix octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc VALANTIN.

Étaient présents : M. Jean-Luc VALANTIN Maire, M. Yannick PERONNET Maire-Adjoint, Mme Annie MARC Maire-Adjointe, M. Lionel VERRIERE Maire-Adjoint, Mme Muriel DEZIER Maire-Adjointe, M. Patrick DELAGE Maire-Adjoint, M. Alain DUPONT Maire-Adjoint, M. Christophe CHOPINET, Mme Chantal THOMAS, M. Alain BOUSSARIE, Mme Fatna ZIAD, M. André ALBERT, M. Alain CHAUME, Mme Agnès ALT DRUGE, M. Guillaume ROUZAUD, M. Mme Alexia RIFFE, Mme Audrey ALLARD, M. Jean-Pierre BIDEZ, M. Philippe SUREAUD, Conseiller-ère-s Municipaux-ales.

Absents excusés : Mme Catherine DESCHAMPS Maire-Adjointe, M. Mehdi BENOUARREK, M. Mme Aline GRANET, Mme Sophie RIFFE, Mme Séverine MANAT, M. Julien DELAGE, Mme Magali SOUMAGNAC, Mme Josseline CHALONS, Mme Minerve CALDERARI, M. Julien AUDEBERT, Conseiller-ère-s Municipaux-ales.

Pouvoirs : Mme DESCHAMPS à Mme DEZIER, M. BENOUARREK à Mme THOMAS, Mme GRANET à Mme MARC, Mme S. RIFFÉ à Mme ALT DRUGÉ, Mme MANAT à M. PÉRONNET, M. J. DELAGE à M. VERRIERE, Mme CALDÉRARI à M. BIDEZ.

Madame Annie MARC a été nommée secrétaire de séance.

Objet de la Délibération.

RAPPORT D'ACTIVITES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND ANGOULEME - EXERCICE 2021.

Exposé :

« La Communauté d'Agglomération de GrandAngoulême, établissement public de coopération intercommunale, nous a adressé le rapport d'activités 2021 comme prévu à l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de « prendre acte » ou « rejeter » ce rapport. »

Délibéré :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du rapport d'activités de la Communauté d'Agglomération de GrandAngoulême – Exercice 2021.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
 Pour extrait certifié conforme,
 Mairie de RUELLE SUR TOUVRE, le 11 octobre 2022.

Le Maire,

Jean-Luc VALANTIN



Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture

Le 12/10/2022

Et publication ou notification

Du 12/10/2022

Pour Le Maire, La DGS

Saskia BERTHELON



AR Prefecture

016-211602917-20221010-CM_10102022_08-DE
Reçu le 12/10/2022
Publié le 12/10/2022

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021



Sommaire

La gouvernance / Pacte de gouvernance / Projet d'agglomération
Le conseil de développement

Une agglomération plus proche de ses habitants

Enfance jeunesse	20
Crèche, RPE	21
Culture	22
Alpha / École d'art	23
Conservatoire / La Nef	24
Patrimoine (PAH)	25
Politique sportive	26
Nautilis / Stade d'athlétisme / Centre sportif / Forum sport santé environnement	27
Habitat	28
ADS	29
Cohésion sociale, égalité homme femme, santé	30
Tourisme / Camping / Fleuve & baignade	31

Un territoire qui lutte contre le changement climatique

Biodiversité	32
Agriculture	33
Énergie	34
Mobilité	35
Grands projets urbains / Foncier / Friches	36
Tri, réduction et traitement des déchets	37
L'eau	38
L'assainissement	39

Un territoire qui crée des emplois

Entrepreneuriat & innovation	40
Krysalide - Espace Carat	41
Implantation d'entreprises	42
Commerce	43
Emploi, ESS, insertion	44
Formation & enseignement supérieur	45
Immobilier et foncier d'entreprise	46
Quartier gare	47
Marketing territorial	48
Partenariats financiers et coopérations internationales	49

Des moyens pour agir

Ressources	50
Budgets	51
RH	52
Commande publique	53
Administration générale, juridique	54
DSI	55
Communication	56
Maintenance Patrimoine	57
Conduite d'opération	58
Atelier mécanique	59
Espaces publics	60

AR Prefecture

016-211602917-20221010-CM_10102022_08-DE

Reçu le 12/10/2022

Publié le 12/10/2022

Conception : Direction de la communication de GrandAngoulême
Maquette et mise en page : Virginie Labrie
Photos : William Denizet - Carole Richard - Franck Giannelli - Jean-Daniel Guillou
Tirage : 1 000 exemplaires.
Imprimeur : Valanthin - Juin 2022



LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Le Conseil de Développement de GrandAngoulême est composé de personnes bénévoles impliquées dans la vie locale (habitants, acteurs économiques ou sociaux, représentants non élus des 38 communes de l'agglomération). C'est un espace indépendant et neutre de dialogue entre les citoyens, la société civile et les élus locaux. Son rôle est de renforcer le débat public et de porter une parole citoyenne au travers de propositions, avis ou contributions. En février 2021, le Conseil de Développement a été reconstitué avec l'accueil de nouveaux membres. Le nouveau Conseil a été lancé officiellement lors d'une plénière en présence de Xavier Bonnefont, Président de GrandAngoulême et Maud Fourrier, Vice-présidente en charge du dialogue territorial et l'évaluation des politiques publiques. Le premier comité de suivi a été organisé en novembre 2021 en présence des élus de l'agglomération.

 **99**

membres actifs
en décembre 2021



2
avis remis



1775
heures

d'engagement citoyen

Une agglomération plus proche de ses habitants

L'agglomération procure de nombreux services aux habitants ou met à disposition de nombreux équipements du territoire qui les rendent communs ou intercommunaux, au sein des différentes politiques publiques dont elle a la charge.

Sur l'enfance et la jeunesse, les services de GrandAngoulême, au-delà de la gestion d'un accueil de loisirs Sans Hébergement, d'une crèche, de 2 Pôles Parents Élevés, GrandAngoulême coordonne un réseau d'acteurs de l'enfance permettant d'apporter une réponse coordonnée et cohérente aux familles du territoire.

L'action culturelle se déploie au travers de ses nombreux équipements, équipements du territoire, tels que le musée d'art et le conservatoire de musique, du musée et de nombreux équipements de diffusion comme la MAF, un service de médiation de l'architecture et du patrimoine, le Pays d'Art et d'Histoire, une médiathèque, et un réseau de lecture publique avec l'Alpis. Ses équipements sont inscrits dans différents projets d'éducation artistique et culturelle, notamment l'éducation nationale, à l'attention des jeunes du territoire. Ils sont inscrits dans les programmes qui portent à leur développement et de mieux appréhender et résoudre certains problèmes et tous.

La politique sportive de GrandAngoulême vise à travers des clubs sportifs de proximité, aux motivations et aux besoins de tous niveaux et après la réalisation du Forum Sport Santé Environnement dont le succès est une réussite. Ces sports participent de manière significative à l'accompagnement de citoyens, plus de 20 ans, la tenue de camps, dans aquatique et de montagne, le rôle d'athlète amateur, notamment l'usage du vélo, et les activités de centre de vacances de la jeunesse, le centre sportif de Champagnac et le gymnase de Duras.

La politique de l'Habitat menée par GrandAngoulême en lien avec le Collège des élus permet en 2021 de financer 13 logements sociaux. Pour ce faire, GrandAngoulême Habitat a permis de financer ces aides et sera prochainement à l'initiative de ces aides (conseils, rénovation, obligation, sortie d'investissement, etc.). En partenariat avec les communes, l'organisme impliqué dans le Programme Local de l'Habitat 2020-2025.

L'accompagnement des communes dans l'amélioration de l'offre de soins de premier recours a été initié en 2021, de la politique de cohésion sociale que Grand-Angoulême déploie sur son territoire. En contact avec les communes, l'Agence Régionale de Santé, les professionnels de santé, le Centre Hospitalier, GrandAngoulême a permis d'augmenter le nombre de professionnels de santé sur son territoire.

Le tourisme est également une des compétences essentielles de l'agglomération qui est le principal financeur de l'Office de Tourisme du Pays de GrandAngoulême. Face à la pandémie, l'Office travaille au développement de nouvelles offres, à la promotion du territoire, à la collaboration de l'accueil des touristes. L'agglomération a investi dans cette dynamique dans la gestion du camping du plan d'eau et dans son projet de rénovation et de

AR Prefecture

016-211602917-20221010-CM_10102022
Reçu le 12/10/2022
Publié le 12/10/2022



ENFANCE & COORDINATION :

ALSH ALVEOLE / CUISINE CENTRALE / COORDINATION COMMUNAUTAIRE ET DE PROXIMITE.

GrandAngoulême gère 2 accueils de loisirs pour les 3-17 ans, l'un en République (ALYVODEL, à Dirac), l'autre Via (l'association Etervescentre, en mutualités à Sirent, Mouchie et Roulet). Une cuisine centrale Enfance-Jeunesse, installée dans les locaux de POLYVALE, aborde les repas pour le centre de loisirs et pour les 2 sites de la crèche des Polys. Par ailleurs, GrandAngoulême assure également des missions de coordination Enfance Jeunesse, à l'échelle communautaire et en proximité.

Une fréquentation croissante malgré la crise

Malgré les contraintes sanitaires, l'activité dans les ALSH a été très importante en 2021. Les deux structures ont optimisé au maximum leur capacité d'accueil pour répondre à la demande mais la fréquentation croissante, notamment pour les accueils des marcreffs, contraint à placer de nombreuses inscriptions sur liste d'attente.

Les équipements ont dû fermer pendant les vacances scolaires de printemps, réservés uniquement à l'accueil d'enfants de personnels prioritaires. Le reste de l'année, les multiples actualisations de protocoles d'accueil ont demandé une adaptabilité constante aux équipes pour pouvoir assurer l'accueil des enfants, notamment pour l'organisation des sorties limitées en fonction des autorisations d'ouvertures ou non des prestataires mais aussi du pass sanitaire mis en place pour les plus de 12 ans), de la restauration (distanciation physique des enfants de plus de 6 ans à table, qui a nécessité des réorganisations de locaux), et de l'entretien (nettoyage approfondi, nécessitant du personnel supplémentaire, désinfection quotidienne ou mise à l'isolement du matériel pédagogique et des jeux).

30 000
repas et goûters
produits territoire

429
enfants

2 ALSH communautaires

PERSPECTIVES 2022

Mettre en place un 4^{ème} réseau de professionnels (réseau des crèches collectives) et poursuivre les espaces de dialogues territoriaux, sur la thématique de l'accueil des 3-12 ans,

UN SERVICE AUX COMMUNES

La coordination communautaire et la coordination de proximité ont participé à l'émission par bassin de vie, approuvée le 18 septembre 2021, du Contrat Territorial - Gouvernance avec les Villes et les Territoires de Proximité sur leur territoire (l'accompagnement des élus locaux de grande et de moyenne taille, en lien avec la situation sur l'ensemble du territoire de GA).

Il a essentiellement concerné la petite enfance et la jeunesse. Les Réseaux de professionnels (Réseau des crèches familiales, réseau des RPE), animés par GrandAngoulême, ont travaillé à améliorer l'attractivité des crèches familiales via un document de promotion commun, diffusé sur le territoire, et à valoriser le métier d'assistante maternelle, principal mode de garde du territoire. Un événement qui leur était destiné pour la journée nationale des assistantes maternelles a regroupé 80 professionnelles le 27/11/2021.

Concernant la jeunesse, le service en a fait sa priorité et, conformément au projet d'agglomération, s'est doté d'une feuille de route réalisée avec le groupe de travail d'élus, qui met en avant le partenariat avec le Centre Information Jeunesse et la nécessité de co-construire une politique jeunesse transversale entre les différents services de GrandAngoulême qui œuvrent pour ce public.



CRÈCHE, RPE

Les équipements Petite Enfance de GrandAngoulême comprennent la crèche des Poussins (98 places réparties sur 2 sites de 49 places, à l'île d'Espagnac et à Champniers), le Relais Petite Enfance (RPE) des « Petits Papillons », à Roulet ; le RPE « Petit à Petit » de Dignac et le LAEP (Lieu d'Accueil Éducatif Pluridisciplinaire) de 36 places, les RPE et le LAEP sont animés par des Éducatrices Jeunes Enfants (E.J.E.) et une psychomotricienne. Ces équipements ont assuré au maximum la continuité de service pendant la crise sanitaire.

Les RPE recensent beaucoup de demandes d'accueil individuel, mais les assistantes maternelles sont de moins en moins nombreuses.

Malgré une période de crise sanitaire, les Relais Petite Enfance ont globalement maintenu l'ensemble de leurs activités, en s'adaptant

régulièrement aux différents protocoles d'accueil. Les RPE ont été très sollicités lors des crises sanitaires par les professionnelles et les familles, destabilisées par la mise en œuvre concrète des protocoles. La crise a également précipité le départ de nombreuses assistantes maternelles qui ont quitté la profession, alors que les demandes d'accueils individuels ont largement augmenté en 2021 (41 demandes sur le RPE de Roulet). Pour permettre aux familles d'avoir davantage de visibilité sur ce qui se passe pour leur enfant au RPE, la page Facebook du RPE des « Petits Papillons » (238 abonnés) est régulièrement alimentée et le nouveau journal, le PAM d'AM, commun avec le RPE de Dignac y est posté, ainsi que toutes les informations concernant les événements à venir.

Des services d'accueil globalement maintenus malgré les difficultés de la crise sanitaire

En 2021, la crèche a poursuivi ses



154

familles inscrites à la crèche des Poussins



190

enfants différents

accompagnés de 54 assistantes maternelles ont fréquenté les Relais Petite Enfance de Roulet et Dignac

PERSPECTIVES 2022

Au niveau des RPE, poursuivre la promotion du métier d'assistante maternelle pour former, en lien avec les partenaires institutionnels, les nouvelles professionnelles dont le territoire manque.



La direction de la culture conduit la politique culturelle et l'image de GrandAngoulême. Dotée par les équipements culturels communaux (le réseau, La Noë, Service Pays d'Art et d'Histoire) et la programmation des Parours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC), elle construit en partenariat avec les communes.

L'année 2021 a été fortement marquée par la candidature au label du Ministère de la culture « Capitale Française de la culture ». Elaborée de manière collaborative avec les acteurs culturels du territoire et les partenaires, ce projet pour lequel l'agglomération fut finaliste, trace les ambitions d'une politique culturelle rayonnante, concertée et bisonnante.

UN SERVICE AUX COMMUNES

Avec les festivals Soirs bleus et Mars en Braconnie, ce sont plus de 80 spectacles qui sont programmés dans les communes de GrandAngoulême. Ces événements sont financés conjointement en collaboration avec les élus et les habitants des communes de l'agglomération.

Les PEAC, les Soirs bleus et le Festival Mars en Braconnie, constituent les principaux projets d'action culturelle. En 2021 grâce à l'engagement toujours renouvelé des équipes, l'ensemble des projets, partenariats, ont été menés à bien.

Un dispositif de soutien aux artistes locaux a été mis en place. Le service culturel de GrandAngoulême a soutenu exceptionnellement 42 projets à hauteur de 31 761,92€ grâce à un « Fonds de soutien à la diffusion artistique en circuit court ».



100 % des communes de GrandAngoulême touchées par nos projets culturels



91

représentations portées par le service culturel de GrandAngoulême

PERSPECTIVES 2022

Les propositions culturelles construites avec l'ensemble des partenaires du territoire à l'occasion du label « Capitale Française de la culture » formeront les premières bases du projet de développement culturel de l'agglomération en 2022.



L'ALPHA

L'Alpha, c'est plus qu'une médiathèque. Gratuit et accessible à tous, cet équipement est le lieu où convivialité, culture, étude, échanges et talents cohabitent afin de donner à chaque citoyen l'opportunité de s'épanouir.

L'Alpha s'inscrit dans un réseau territorial d'équipements culturels et de festivals très riche avec lequel il favorise des partenariats réguliers pour promouvoir la culture sous toutes ses formes.

En 2021, malgré une année encore fortement impactée par la crise sanitaire et la mise en place du pass sanitaire, l'Alpha a su ajuster son offre de service et reprendre une programmation culturelle dès le mois de mai.

Nouveautés de l'agenda culturels 2021

- Session de poche : L'Alpha, La Nef et Zai radio ont enregistré deux émissions de radio avec interview et showcases de musiciens locaux.
- Le 5up, le rendez-vous des ados :

Une séance par mois de septembre à décembre pour choisir des collections, découvrir les coulisses de la médiathèque, rencontrer les libraires, les bibliothécaires et des auteurs de BD.



UN SERVICE AUX COMMUNES

Lectures à la lecture et à la culture. Avec 17 médiathèques qui ont ouvert en 2021, l'Alpha a su offrir à son territoire un accès à des équipements culturels et de loisirs innovants et de qualité. Les services de médiation et de conseil sont également au service des communes et des associations locales. Les services de médiation sont accessibles à leur compte à l'adresse suivante : alpha@alpha.fr

CONSERVATOIRE

En parallèle de ses missions de formation des artistes amateurs, le conservatoire, classé à rayonnement départemental par l'Etat, poursuit ses missions de sensibilisation dans le cadre des PEAC de l'agglomération, et à travers un plan triennal de concertation avec l'Éducation Nationale.

Son rôle est essentiel dans les domaines de l'animation et de la diffusion, et constitue, en partenariat avec les autres structures institutionnelles et associatives, un pôle d'action culturelle pour l'agglomération.

Bien que les activités de diffusion du conservatoire aient été fortement impactées par la crise sanitaire, les missions premières d'apprentissage du conservatoire ont toutes été maintenues.

Deuxième journées du violon - 26, 27 et 28 février 2021

Autour de Irina Medvedeva, venue encourager les élèves les plus jeunes dans leur apprentissage et les élèves les plus avertis à parfaire leur technique et ressenti, ces journées rassemblaient des élèves violonistes des conservatoires de Grand-Châtelierault, de Grand Poitiers et de GrandAngoulême.

UN SERVICE AUX COMMUNES

Après une longue période d'arrêt des activités scolaires, liés à la situation sanitaire, la commune de l'Étoile d'Espagne a accueilli avec grand plaisir les contacts des écoles de Bézuay et Chaligny.



ÉCOLE D'ART

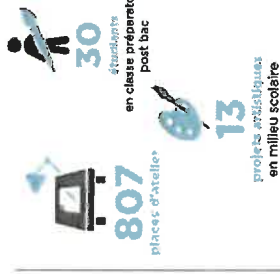
L'école d'art, implantée sur trois sites propose des ateliers publics, accueille un cursus post bac de préparation aux concours d'entrée, agréé par le ministère de la culture et organisée des interventions en milieu scolaire, dans le cadre du projet. Apprendra avec l'art. L'école d'art favorise l'approche partenariale avec tous les acteurs culturels de la création contemporaine.

Workshop Franchir

La pratique artistique est marquée par une culture de projet tournée autour d'une thématique annuelle. Dans le jardin comme atelier d'artiste, GardenLAB - à la fois lieu du travail et travail du lieu - l'expérimentation artistique est pensée comme des lignes vagabondes : les travaux deviennent nomades, les expositions itinérantes jusqu'à franchir les portes des habitations.

Cuissons primitive

Après de nombreux mois de travail marqués par la crise sanitaire, à l'occasion de la journée portes ouvertes, chaque troisième samedi du mois de juin, l'atelier terre a fait vivre le quartier du Labo avec la construction d'un four pour une cuisson des pièces réalisées en atelier céramique. L'expérimentation des matériaux et le travail collectif caractérisent la vie des ateliers publics.



Hors les murs et sur le territoire

Dans le cadre du projet de l'école d'art, Apprendre avec l'art, diverses projets artistiques en lien avec les disciplines fondamentales sont proposées. À travers une approche sensible, les propositions vont de l'image imprimée, au volume en passant par le cinéma d'animation et la création numérique.

LA NEF

Le projet de la Nef est bien connu pour sa partie concert à destination du grand public (Vianney, Angèle, Eddy de Pretto...) ou initiés (Vitalic, Wax Taylor, Izia...). Mais ce projet est avant tout un projet de développement territorial par l'outil culturel. Il s'appuie sur la norme Iso 24000 de Responsabilité sociale des organisations, pour garantir une attention constante à la dynamique du territoire de GrandAngoulême. Ainsi au-delà des concerts, ce projet travaille également auprès de 4 000 scolaires à l'année, élabore des stratégies et des parcours de développement professionnel pour les artistes du territoire, contribue à l'animation de l'agglomération, que ce soit en zone urbaine mais aussi rurale en s'associant notamment aux projets des collectivités.

On pourrait penser que le rapport d'activités 2021 d'un projet culturel serait bien léger et bien morné ; grâce à la passion des artistes, des salariés de nos structures, des parties prenantes avec qui nous agissons chaque année et aussi grâce à la mobilisation de nos collectivités

UN SERVICE AUX COMMUNES

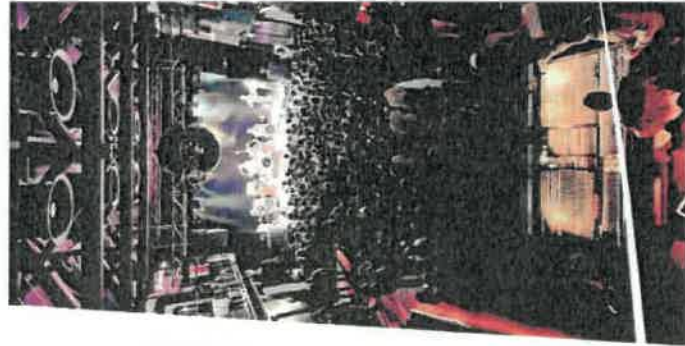
La Nef assure ses productions hors les murs à l'échelle de l'agglomération. Elle travaille avec les collectivités locales à l'élaboration de projets artistiques et culturels, en lien avec les écoles de Bézuay et Chaligny.



55 000 € dédiés à l'action culturelle auprès des scolaires de GrandAngoulême



employés sur l'année





PATRIMOINE (PAH)

Le ministère de la Culture attribue le label « Ville et Pays d'art et d'histoire » aux territoires qui animent, préservent et valorisent leurs patrimoines, leur architecture, leurs paysages et leur cadre de vie. L'Angoumois est labellisé Pays d'art et d'histoire depuis 1997. Le service Pays d'art et d'histoire met en œuvre la convention sur l'ensemble des 38 communes de Grand'Angoulême.



420

animations réalisées

Valoriser la restauration des patrimoines par des médiations tous publics

Classée Monument Historique en 1903, l'église de Vouillézac est l'une des rares églises fortifiées du territoire. Après 5 années de restauration, le PAH a mis à l'honneur cet édifice en programmant un week-end patrimoine les 3 et 4 juillet. Visites de fond en comble de l'église, ateliers familiaux, présentation du mobilier de l'église, déambulation surprise dans le village, exposition, démonstrations de combats médiévaux... ont attiré plus de 250 personnes.

UN SERVICE AUX COMMUNES

Le PAH est au service des 38 communes pour leur apporter conseils, conseils, conseils dans le domaine patrimonial et de l'architecture.



8 662

personnes touchées

Enrichir la connaissance historique, patrimoniale et architecturale du territoire

En 2021, le PAH a mis en lumière le travail de deux architectes méconnus : Raymond Barbaud (1860-1927) et Edouard Bauhaïn (1864-1930). De 1895 à 1910, leurs réalisations qui appartiennent principalement au domaine de l'habitation privées ont renouvelé le paysage urbain d'Angoulême par l'introduction d'une esthétique proche du courant de l'Art nouveau. Exposition photographique, édition d'un livre, conférence, visites, parcours urbains... ont permis de mettre l'accent sur la Belle époque de l'architecture à Angoulême et en Angoumois.

PERSPECTIVES 2022

Valoriser numériquement le patrimoine : Dès cet été, les publics découvriront une maquette 3D retraçant l'évolution de la ville d'Angoulême et deux scènes BD animées pour mieux comprendre le territoire !



AR Prefect
 02 47 30 22 10
 0221019
 République 12/10
 Publié le 12/10/22

POLITIQUE SPORTIVE

La politique sportive de Grand'Angoulême a vu le jour en 2018. C'est une politique encore jeune mais qui ne cesse de se développer et de progresser à travers une compétence facultative : « soutien et développement des activités et manifestations sportives du territoire concurrent à son attractivité », une dizaine de manifestations soutenues beaucoup ont été annulées en raison de la crise sanitaire, 10 clubs de 1^{er} niveau Championnat, 6 clubs sur liste ministérielle dont 2 ayant participé aux JO et un club professionnel.

La politique sportive c'est également le fonds de concours, un directeur des communes pour les projets de rénovation et/ou de remise aux normes de locaux sportifs, l'aide à la création d'équipements sportifs structurants pour le territoire et pour le développement de la pratique sportive. Il portait également l'acquisition de matériels et d'équipements sportifs utiles à la pratique sportive. En 2021, 12 communes ont bénéficié de ce soutien de fagglomération pour un montant total de 288 000 €.

FORUM SPORT SANTÉ ENVIRONNEMENT

Cette 12^{ème} édition, après l'annulation de l'édition 2020 en raison de la crise sanitaire, était particulièrement attendue par les associations, qui ont été durement impactées par la pandémie, même dans une configuration légèrement dégradée.

Une fréquentation en baisse en raison de la situation sanitaire, mais avec 10 000 visiteurs cette fréquentation atteint quand même 75% de la jauge habituelle. Une édition axée sur le sport-santé avec la participation de la « maison sport-santé labellisée sur le département, ainsi que sur les inaptitudes douces.

Malheureusement, le challenge sportif « courir ensemble » a dû être annulé pour la seconde fois mais devrait revenir en force pour l'édition 2022.

UN SERVICE AUX COMMUNES

Un événement d'ampleur qui participe le temps d'un week-end à l'animation du territoire : plus d'un tiers des communes sont représentées dans l'organisation, 40 bénévoles des communes sont représentés par au moins une association, 99% des exposants et 87,5% des visiteurs interrogés ont souligné que cette manifestation soit reconduite en 2022.

PERSPECTIVES 2022

Cette politique sportive développée selon 4 axes :

- Favoriser l'accès pour toutes et tous au sport et accentuer son rôle en matière de cohésion et d'intégration sociale ;
- Soutenir le haut de niveau et ses filières d'accès, et participer à l'animation du territoire par le spectacle sportif ;
- Promouvoir le sport et les activités physiques comme vecteur de santé et de bien-être ;
- Prendre en compte de façon responsable de l'impact du sport sur l'environnement dans la pratique et la consommation sportive.



10 000

visiteurs



97

disciplines représentées

NAUTILIS

L'année 2021 a encore été une année particulière pour Nautilis avec une fermeture complète du site pendant 5 mois et une réouverture sous contrainte du pass sanitaire. Lors de ce temps de fermeture, une grande partie du personnel a été réaffectée dans différents services de GrandAngoulême. Cette période d'inactivité propice aux travaux a été l'opportunité de rénover le hall d'accueil du centre.

Le mois de septembre a permis à Nautilis de retrouver l'intégralité de ses usagers. Bien que la fréquentation 2021 ait été nettement inférieure à celle de 2019 en raison des 5 mois de fermeture (160 000 passages dont 100 000 entrées piscine et 19 000 entrées piscine contre 350 000 passages en temps normal), les chiffres de fréquentation sur la fin d'année 2021 se sont rapprochés des années précédentes.

La fin d'année a également été l'occasion pour les associations sportives de retrouver le chemin des compétitions. Au



GYMNASSE DE DIRAC

L'équipement est utilisé par les 2 clubs de basket (12,5 heures) et tennis (9,5 heures) par des créneaux d'entraînement dans la semaine et l'organisation des compétitions le samedi. L'association Drone Racing Arena 16 utilise l'installation le dimanche.

.....

Le Centre Sportif accueille les clubs et tout autre public 7,1/7J pour les 3 activités (tennis, squash et badminton).

La crise de la Covid 19 a de nouveau impacté le fonctionnement du site en 2021 engendrant une fermeture obligatoire du

CENTRE EQUESTRE

Le fonctionnement et l'exploitation du centre équestre de la Tourette est confié par délégation de service public à l'association « l'Étrier Charentais ». Ce deuxième mandat de DSP arrive à son terme le 31 août 2022.

L'Étrier Charentais c'est :
10 professionnels salariés et 1 acteur libéral, une équipe de bénévoles, l'une des plus grandes écuries de la Région avec 73 équidés, le 9^{ème} club de la Nouvelle Aquitaine avec 358 licenciés, 14.347 heures

.....

d'équitation en hausse de 14,23%. Malgré la crise sanitaire subit et même si le secteur équestre reste encore en retrait, le secteur pony est en forte hausse et l'école d'équitation retrouve presque son activité d'avant pandémie.

PERSPECTIVES 2022

L'année 2022 sera une année importante pour la piscine de Nautilis avec la réhabilitation complète de son groupe froid. Les travaux vont durer 5 mois à partir du 2 mai pour un coût de plus de 2 millions d'euros, en grande partie financé par le plan France Relance.

UN SERVICE AUX COMMUNES

Avec l'annonce de la fermeture définitive de la piscine de Cognac à l'été 2021, Nautilis s'est vu à sa part de la commune de Cognac. Cette affectation a été précédée par une période d'accompagnement des communes.

STADE D'ATHLÉTISME

Le stade, c'est 1 responsable du site et 3 agents polyvalents pour permettre et développer la pratique de l'athlétisme sur l'agglomération. Le service assure l'entretien intérieur et extérieur, l'accueil des différents publics et la surveillance du site du lundi au samedi, ainsi que les



CENTRE SPORTIF

1^{er} janvier au 19 juin 2021. Seuls les mineurs des clubs ont pu revenir le 19 mai. Le personnel a été mobilisé sur plusieurs sites de l'agglomération (Centre de vaccination de Lunesse, Ecole, déchetteries, Ecole d'art, Siège, RAM,...).



A travers sa compétence « équilibre social de l'habitat » (l'agglomération dispose de dispositifs de soutien au parc public et privé en réponse aux besoins des habitants sur le territoire, aussi bien sur les communes urbaines que rurales). Le programme existant et des centralités est une priorité partagée par les élus, et l'objectif de tous les documents de planification et d'aménagement du territoire à l'échelle communale. C'est donc naturellement que le PLH 2020-2025 en fait un axe fort de sa stratégie.

Le PLH 20-25 : une stratégie à 38 définie pour 6 ans

L'année 2021 a été marquée par l'approbation du Programme Local de l'habitat 2020-2025 à l'échelle des 38 communes : document stratégique dessinant la politique de l'habitat du territoire pour les 6 années à venir.

Afin d'accompagner le développement des activités territoriales, la collectivité consacre plus de 100 millions d'euros sur la période.

UN SERVICE AUX COMMUNES

GrandAngoulême accompagne les communes dans la définition de leur projet de territoire public en réponse aux besoins identifiés sur le territoire. Un suivi spécifique est réalisé en lien avec les services de l'Etat pour les communes défavorisées et le respect de l'article 35 de la loi n° 2010-1616 sur le statut des communes défavorisées.

L'agglomération a pu, en lien avec le service 38, une année entière, afin de préparer aux communes défavorisées avec l'Agence Nationale de l'habitat pour contribuer à l'élaboration de leur projet de territoire.

Programme d'activités sportives sur les 38 communes
Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH RUI) menée sur les communes de La Couronne, Dond-Française et Bueil-sur-Thoune.
Ces deux dispositifs ont permis l'ouverture et l'exploitation de GrandAngoulême Habitat en janvier 2022.

PERSPECTIVES 2022

Ouverture de GrandAngoulême Habitat-service public de l'amélioration de l'habitat au 1^{er} janvier 2022. Afin de proposer à tous les habitants du territoire un accompagnement dans leur projet sans condition de ressource.



ADS

Le service commun d'Application du Droit des Sois instruit, pour le compte des communes adhérentes, tous les actes d'urbanisme, mais aussi les Autorisations de Travaux dans le cadre de l'aménagement d'un Etablissement Recevant du Public et des demandes d'autorisations d'enseignes et de publicités lumineuses suite à l'approbation du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI), et accompagne les communes et les porteurs de projets, sur les volets réglementaire et juridique des opérations de construction et d'aménagement du territoire.

Un lourd chantier de dématérialisation des actes d'urbanisme a été mené par le service ADS, toujours pour le compte des communes adhérentes, afin d'offrir aux pétitionnaires, la possibilité de déposer leurs actes d'urbanisme en ligne (SVE) et que ceux-ci soient traités en dématérialisation complète (obligation issue de la loi Etan pour une mise en place le 1^{er} janvier 2022).

- SVE : le Saisie par Voie Electronique permet au pétitionnaire, s'il en fait le choix, de saisir sa demande en ligne au lieu de se déplacer ou d'envoyer un courrier ;
- La dématérialisation des actes d'urbanisme : qui impose aux communes de + de 3 500 habitants, la mise en place d'une procédure spécifique leur permettant de recevoir et d'instruire sous forme dématérialisée les demandes



3 879
certificats d'urbanisme
de simple information



1 147
permis de construire



2 688
déclarations de travaux

PERSPECTIVES 2023

Accompagner les communes et les pétitionnaires suite à la mise en place de la SVE et travailler sur la connexion avec la plateforme de l'Etat (PLATAU) afin de finaliser la dématérialisation avec les services consultés. Réorganiser le service afin de mieux répondre à la complexité de l'environnement juridique face à la multiplication des contentieux et améliorer la vigilance nécessaire en lien avec les nouvelles réglementations notamment sur la dimension environnementale des projets.



AR Prefecture

016-211602917-20221010-01
Reçu le 12/10/2022
Publié le 12/10/2022

ÉGALITÉ HOMME FEMME, SANTÉ, COHÉSION SOCIALE,

Santé, lutte contre l'illettrisme... GrandAngoulême a développé en 2021 des actions de terrain répondant aux besoins des habitants du territoire les plus vulnérables. La politique a également co-construit avec ses agents un plan d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Le service Santé de GrandAngoulême, créé fin 2019, a pour objectif le développement de soins de premier recours et développer la santé environnementale des Agglomérations. Une stagiaire a été accueillie au cours de l'année 2021.

Le service Santé a été fortement mobilisé sur la crise sanitaire au cours de l'année 2021, avec le pilotage sur 9 mois du centre de vaccination de Lunesse.

Le développement de l'attractivité pour les professionnels de santé a été poursuivi, avec notamment la tenue de stand sur des congrès de médecins généralistes et à l'occasion de la journée de rentrée des Internes à Poitiers. Une opération de découverte du territoire a destination des Internes a également été organisée et rencontre du plateau d'Angoulême et rencontre avec des médecins ambassadeurs!



70 000
injections
au centre de vaccination
de Lunesse



140
professionnels
de santé mobilisés

UN SERVICE AUX COMMUNES

Organisation avec les communes de crèches, d'écoles et de vaccination pour les personnes isolées comme isolots, le transport étant assuré par les communes

PERSPECTIVES 2023

Poursuite du travail engagé sur l'attractivité du territoire (opérations de découverte du territoire, stand dans les congrès...) et des actions en faveur de la santé environnementale à l'échelle de l'agglomération (sensibilisation, PLUI, bonnes pratiques, politiques publiques G.A...), développement d'une offre de logement en colocation meublée pour les Internes en médecine générale ambulatoire. Mise en place de permanences tout public de la coordonnatrice. Une deuxième participation aux JNAI avec de nouveaux partenaires impliqués, notamment la Cité de la Bande Dessinée.

Plusieurs manifestations étaient ouvertes au grand public à la médiathèque L'Alpha et à l'espace culturel Soeys à Soyaux : forum des formations locales, exposition « l'illettrisme, 2 L, 2 T », film-débat, témoignages et travaux de personnes en difficulté de maîtrise de la lecture et de l'écriture. L'orchestration de ces journées était assurée par la coordonnatrice locale, Mélanie Rouffaud, dont la mission est d'améliorer les parcours de formation de langue française sur le territoire de GrandAngoulême. Elle reçoit pour remplir cette mission, l'appui du centre de ressources régional contre l'illettrisme et l'analphabétisme.



7%
de la population
en situation
d'illettrisme en France



399 076 €

Recettes

taxe de séjour en 2021



4 723
baignades

pour les 2 baignades



24 491

nuitées

au camping

PERSPECTIVES 2022

- Schéma directeur de Port l'Houmeau permettant de dresser les premières lignes d'un plan guide du secteur, de proposer un plan de répartition des usages du fleuve et une implantation des équipements et services.
- L'amélioration de l'infrastructure de la Flow vélo suite aux travaux du Val de Charente.
- La mise en tourisme de la Coulée verte.



TOURISME

Le service tourisme et son bras armé (Office de Tourisme du Pays d'Angoulême (OTPA), portent une politique touristique et des actions afin de répondre aux enjeux du mandat : amplifier le rayonnement du territoire, consolider et développer les atouts touristiques du territoire, affirmer l'identité touristique du territoire.

Le Fleuve Charente et le Port l'Houmeau

Dans le cadre du développement du fleuve Charente, le service tourisme a été accompagné par l'urba sur la réalisation d'une carte recensant les projets et recommandations autour du fleuve Charente. Cela s'est traduit par la réalisation de plusieurs ateliers et la rencontre de plus de 80 personnes du secteur privé et public. Par ailleurs, le contrat de concession du Port l'Houmeau entre le Département et GrandAngoulême a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2022 permettant d'allonger la réflexion autour de la mise en place d'un mode de gestion pérenne.

Le schéma de la randonnée pédestre

Afin de développer et de structurer l'offre de randonnée sur le territoire, 6 nouveaux circuits ont été développés, balisés et valorisés à travers des fiches randonnées et via le site internet de l'OTPA.

L'appel à projet Nouvelle Organisation Touristique des Territoires (NOTT)

Laureat depuis 2019 de l'appel à projet NOTT lancé par la Région Nouvelle-Aquitaine, GrandAngoulême a développé

en lien avec l'OTPA plusieurs actions en 2021 : le Programme de professionnalisation mutualisé entre 6 territoires (Cognac, Sud Charente, Nord Charente, Mellois et la Haute Saintonge) permettant une montée en compétence des professionnels ; une étude clientèle auprès de touristes du territoire ; la refonte de la stratégie numérique de l'OTPA avec la création de 4 mini-sites internet thématiques.

Office de Tourisme du Pays d'Angoulême
L'année 2021 a été marquée par plusieurs actions fortes de l'Office de Tourisme : la maison de Pays Ephémère, espace de valorisation des produits, producteurs et savoirs-faire locaux, l'office de tourisme mobile se rendant sur les communes et les

événements de GrandAngoulême (festivals, marché de producteurs, baignades...) et dans les territoires limitrophes, la refonte du site internet amiral et la création de 4 mini-sites thématiques (rando, visites, agenda, cadeaux).

Les baignades de Vindelle et de Marsac

La fréquentation des baignades de Marsac et de Vindelle était en augmentation de 17,8% en 2021 avec une fréquentation de 4 723 baigneurs. L'exploitation du Snack de Marsac, a vu son chiffre d'affaires augmenter de 30% par rapport à 2020. La base de canoë de Vindelle, exploitées par le conseil départemental de canoë kayak, a connu une baisse de 23% du nombre d'embarcations en 2021 suite à une météo pluvieuse et un niveau d'eau élevé en début de saison.

Le Camping du plan d'eau

Seule structure touristique 4* pouvant accueillir des campeurs aux portes de la ville d'Angoulême, le camping du plan d'eau dispose de nombreux atouts pour son exploitation. Pour répondre au mieux aux nouvelles exigences des clientèles et en attirer de nouvelles, la collectivité a installé

UN SERVICE AUX COMMUNES

Le service tourisme accompagne les communes et les communautés sur leurs sujets d'habitat touristique, des événements, de la randonnée et les baignades (OTPA) sur les communes, les sites et camping car...

4 nouveaux Mobil-home tout confort (de 4 à 8 personnes) avec des équipements comme lave-vaisselle et télévision.

Une zone dédiée à l'accueil des cyclistes itinérant de la flow vélo a été aménagée avec des équipements comme un box de rangement sécurisé pour les vélos, des tables de pique-nique couvertes et des box pour recharger les appareils électroniques en toute sécurité.

AR Prefecture

016-211602917-20221010-0M_10102022_08-DE
Reçu le 12/10/2022
Publié le 12/10/2022

Un territoire qui lutte contre le changement climatique

La transition écologique et énergétique : un enjeu d'appropriation citoyenne

Près de 90% de l'énergie consommée sur le territoire du GrandAngoulême est importée et pourtant des énergies renouvelables (le vent, le soleil, le bois...) sont présentes sur tout le territoire. L'enjeu pour l'agglomération et ses citoyens est de se ré-approprier la production d'énergie renouvelable localement.

Ainsi, GrandAngoulême a missionné l'association Ciren (Citoyens en Réseau pour des Energies Renouvelables en Nouvelle-Aquitaine) pour accompagner durant 2 ans un collectif citoyen dans la structuration d'une société pour développer des projets d'énergie renouvelable.

C'est en février 2021, que le SDIC-SAS Fabri K Watt s'est constituée, apportant un nouvel acteur citoyen et local, essentiel dans le développement des énergies renouvelables sur l'agglomération.

Pour soutenir et encourager la structure, le bureau communautaire de GrandAngoulême a voté à l'unanimité, le 17 mai 2021, la participation de la collectivité au capital social de Fabri K Watt. La transition écologique et énergétique au cœur d'une politique d'éducation à l'environnement pour un développement durable.

GrandAngoulême propose chaque année depuis 1997, des programmes pédagogiques sur l'environnement aux écoles et établissements spécialisés de l'agglomération autour de 4 thématiques spécifiques : déchets, eau, biodiversité et changement climatique.

Ces programmes sont développés localement dans le cadre d'un large partenariat à la fois associatif et institutionnel avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, Charente Nature, la Fédération de Pêche, le Musée d'Angoulême, Espace France Rénouv' du Conseil d'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement, les Petites Débruillasses, la Fédération de chasse, et les Jardins d'Isis.

Depuis 1997 ce sont 1921 classes et 20 844 élèves qui ont suivi les programmes pédagogiques sur l'environnement de GrandAngoulême dont 74 classes et 1 556 élèves en 2021.

En 2021 GrandAngoulême a souhaité développer un nouveau programme sur la problématique de la transition écologique et énergétique. Cette expérimentation menée sur 2 ans à l'école du bourg de Soyauz doit permettre de proposer des actions visant à réduire l'impact du fonctionnement de l'école en associant l'ensemble des personnels (atèles, enseignants, personnel communal, parents d'élèves...).

(L'ESPÉRANCE AVEC 2019)

016 46 1602917-2022
Reçu le 12/10/2022
Publié le 12/10/2022

AR Préfecture

BIODIVERSITÉ

Lauréat de l'appel à projet de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) en 2020, GrandAngoulême s'est engagé pour trois ans dans un projet d'Atlas de la Biodiversité Intercommunale. Son objectif, à partir d'une connaissance accrue des richesses naturelles, est de renforcer leur protection, voire de reconquérir des espaces dégradés. Il s'inscrit pleinement dans le cadre de la révision des documents d'urbanisme (S-CoT et P-Ui), en participant au renforcement de la trame verte et bleue.

Outre les aspects techniques, cet Atlas permet de sensibiliser tous les publics à la richesse écologique du territoire. Un article sur la biodiversité paraît dans chaque magazine l'Actu de l'Agglomération et une douzaine d'animations ont été

proposées pour le grand public les plus jeunes en 2021. La future publication finale des résultats de l'Atlas est prévue pour l'été 2022.

360 000 €

consacrés à ce projet, dont 280 000 € de subvention de l'OFB



17 communes

de l'Ouest du territoire inventoriées à partir du printemps 2021



3 sorties « Nature et Patrimoine » et 13 animations d'été

PER SPECTIVES 2022

Poursuite des inventaires sur les premières communes et prospections, dès le printemps 2022, des 21 communes restantes. Les outils de sensibilisation seront renforcés, notamment au niveau des programmes pédagogiques de l'agglomération. Réalisation d'une étude de stratégie foncière pour la préservation de la biodiversité.



UN SERVICE AUX COMMUNES

Accompagnement méthodologique, technique et de suivi des projets des communes de GrandAngoulême. Animation de groupes de travail, ateliers de concertation regroupant les 17 communes de l'agglomération (à l'initiative de l'OFB).



AGRICULTURE

Depuis 2018, GrandAngoulême porte un **Projet Agricole Alimentaire Territorial Durable**. En 2020, la communauté est devenue territoire pilote en matière de **résilience alimentaire**. Les enjeux du mandat actuel sont les suivants :

- la **relocalisation des filières alimentaires** et le soutien aux **filiales agricoles locales**,
- l'**appui à la population agricole** : installation, transmission, foncier,
- l'**accompagnement des changements de pratiques vers l'agroécologie**,
- l'**implication des citoyens et des élus locaux**,
- l'**éducation et le soutien à une transition pour une alimentation locale et de qualité**.

L'opération de la restauration scolaire

En Mars, avait lieu la 2^{ème} édition de l'Agri'tour installation. Cet événement de mise en lien entre futurs cédants et porteurs de projet en installation, proposé pendant 3 jours sur des fermes disponibles, a permis de concrétiser l'installation de maraîchers à Marsac. **Notamment, il a permis de concrétiser des projets de filiales agricoles.**

Afin de permettre aux agriculteurs d'avoir une meilleure visibilité des interlocuteurs techniques et financiers existant en Charente, GrandAngoulême a **coordonné** l'élaboration d'une **plaque**, projet en agroforesterie.

recensant les contacts des différentes structures, à solliciter de l'émergence jusqu'à la concrétisation du projet en agroforesterie.

l'éducation et le soutien à une transition pour une alimentation locale et de qualité

A l'occasion du festival des Gastronomades, GrandAngoulême a :

- **Coordonné l'opération « Menu Hiver »**, menu élaboré par le chef étoilé Guillaume Veysseiers, et réalisé par



servis au menu Gastronomades

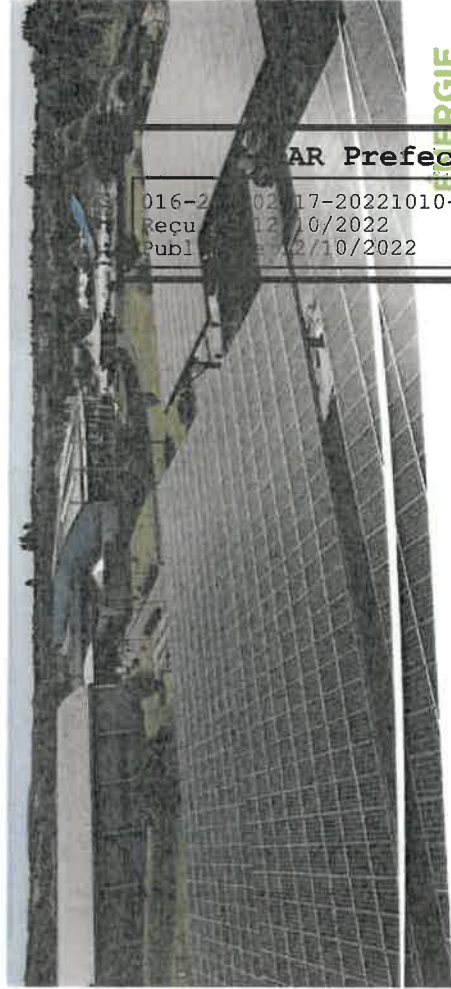


29 COMMUNES

adhérentes au réseau Bien Manger à l'École fin 2021

PERSPECTIVES 2022

Avances opérationnelles des projets de soutien aux filiales locales (MIL, Dock de légumes).
Évolution des actions en matière d'aide à l'installation/transmission et mise en place d'actions terrain en matière d'agroforesterie.



ENERGIE

Le service Energie composé de quatre personnes est un service transversal qui réalise des missions permettant la mise en œuvre de la stratégie de Transition énergétique de l'Agglomération :

- Gestion budgétaire des fluides et suivi des consommations d'énergie et d'eau du patrimoine de GrandAngoulême ;
- Proposition et mise en œuvre des actions de maîtrise de l'énergie et de l'énergie renouvelables et conduite d'opération sur les projets énergétiques ;
- Conseil à l'ensemble des services sur l'optimisation énergétique des équipements ;
- Partage d'un **groupement d'achat d'énergie**.

Les principales actions 2021 sont :

- Mise en service de la centrale photovoltaïque sur ombrières sur le parking de Nauvitis, installation en autoconsommation, montant de l'opération 1 070 000 € TTC.
- Accompagnement de 22 communes dans le cadre du service de Conseil en Energie Partagé (plus de 950 bâtiments communaux et 670 postes d'éclairage public sont suivis par le service).
- Lancement du diagnostic de l'éclairage public sur les zones de Grand Angoulême, intégrant une analyse de la pollution lumineuse de la zone des Montagnes.

UN SERVICE AUX COMMUNES

Grâce à son expertise, le service Energie de GrandAngoulême accompagne les communes dans leur démarche de transition énergétique. Le service est composé de quatre personnes et réalise des missions transversales.

- Groupement d'achat d'énergie : élargissement du groupement d'achat d'énergie, 3 nouvelles communes membres, 44 membres prévus en 2022.
- Lancement du marché de gaz pour 2022 dans le contexte de l'explosion des prix des énergies.
- Recrutement d'un Assistant à Maîtrise d'Œuvre pour les prochains marchés de gaz et d'électricité 2023.
- Gestion de l'ensemble du budget fluide du patrimoine de Grand Angoulême (eau, électricité, gaz) : 2 300 000 €/an.

- Conseil aux différents services sur le volet énergie : PLUI, RLPI, BHNS, Rénovation de l'usine d'eau potable de Tournes.
- Conseil sur le projet de remplacement de la production de froid de la patinoire de Nauvitis.



22 COMMUNES
adhérentes au CEP représentant 65 095 habitants



41 membres
au groupement Achat Energie pour un budget de 9 M€

PERSPECTIVES 2022

Poursuite des actions d'économies d'Énergie et de développement des énergies renouvelables.
Développement des actions transversales de conseil.
Groupement d'achat d'énergie : lancement achat de gaz et d'électricité pour 2023-2027.
Decret tertiaire : lancement d'un audit pour les bâtiments de Grand Angoulême et accompagnement des communes CEP.
Restitution du diagnostic de l'éclairage public.



MOBILITÉ

Pour tendre vers une mobilité plus décarbonnée et inciter à un changement des pratiques, GrandAngoulême investit sans cesse pour proposer des solutions alternatives à l'automobile : modernisation et développement de l'offre de transports publics, incitation aux déplacements à vélos, sécurisation des transports scolaires, accompagnement des entreprises sur les déplacements domicile-travail et professionnels.

pratique solitaire de la conduite d'un véhicule motorisé



208
€ de la prime pour l'achat d'un vélo électrique

(10 magasins locaux partenaires)

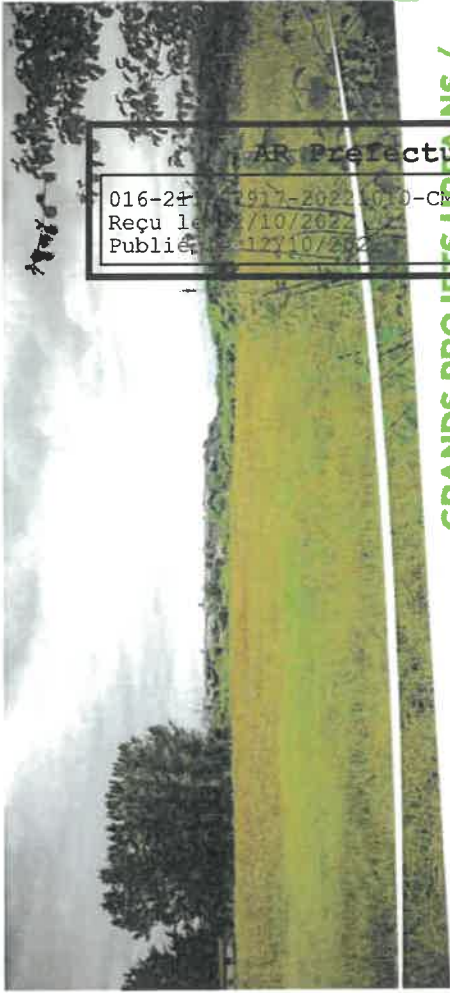


786
vélos

proposés à la location moyenne et longue durée par le service mobius

PERSPECTIVES 2022

Adoption du schéma cyclable d'agglomération. L'approbation du Plan de Mobilité de GrandAngoulême est prévue début 2022 avec une mise en œuvre des premières actions. Les travaux du pôle d'échanges multimodal Sud Angoumois à la Couronne a débuté en 2022 et le lancement des premiers travaux de la seconde phase du BHNS est prévu fin 2022.



016-24...
Reçu le...
Publié...
AR Prefecture
1917-2022...
1010...
08-D

GRANDS PROJETS URBAINS / FONCIER FRICHES

Dans une optique de réinvestissement des secteurs mobilisés par le tracé de la ligne à grande vitesse, de « renouvellement de la ville sur elle-même » et de sobriété foncière, GrandAngoulême s'est engagé dans une double démarche de reconquête de ses zones d'activités, en complément des actions de renouvellement urbain qu'il conduit au sein des Quartiers Publics de la Ville » via les Opérations de Renouvellement Urbain (ORU).

L'année 2021 marque le lancement opérationnel de l'ORU avec la déconstruction partielle de l'immeuble Bergeronnettes à Bel Air - Grand Font (propriété de OPH de l'Angoumois), et la création du nouveau centre de santé réalisé par la Ville d'Angoulême en partenariat avec le Département de la Charente, au sein de l'ancien centre commercial de BAGF. Parallèlement, GrandAngoulême a achevé les travaux de renfort des réseaux d'eau pluviale rue Pierre Sézard et rues annexes : cette intervention se poursuivra en 2022 avec la création d'un bassin de rétention pour répondre aux problématiques d'inondation sur le quartier.

25 M€ de soutien financier au titre des ORU par l'ANRU, compte-tenu des 1,2 M€ supplémentaires obtenus au titre du Plan de Reliance

Constitué en « Mission Friches » Dans la perspective de lutte contre l'étalement urbain, GrandAngoulême a approuvé la création d'une « Mission Friches » dédiée à la définition de stratégies de réinvestissement des friches et du foncier invisible via un « Plan Friches », visant à favoriser le développement de projets urbains sans artificialisation nouvelle des terres, dans la perspective d'un « Zéro Artificialisation Nette ».

UN SERVICE AUX COMMUNES

en passe d'être réinvesties en 2021 (opérations en cours ou en projets)

140 friches

en passe d'être réinvesties en 2021 (opérations en cours ou en projets)

UN SERVICE AUX COMMUNES

Le service Mobius permet de louer des vélos électriques et des vélos classiques à la Couronne, à la Couronne et à la Couronne. Le service Mobius permet de louer des vélos électriques et des vélos classiques à la Couronne, à la Couronne et à la Couronne.

Pour faire évoluer la mobilité des salariés, l'accompagnement des entreprises s'est poursuivi afin de faire émerger des « plan de mobilité employeur », dit PDME, et la communauté d'agglomération a elle-même préparé le programme d'actions de son propre PDME avec l'objectif d'engager des mesures concrètes.

Pour proposer des solutions de transports attractives et un service de qualité et plus accessible à tous, la modernisation du réseau mobius s'est poursuivie avec la

réalisation de travaux d'aménagements d'arrêts et de terminus de ligne. Une veille permanente est aussi assurée pour que les évolutions d'horaires TER et TGV s'effectuent au plus près des besoins du territoire.

Pour renforcer la sécurité dans les transports scolaires, les services réalisés en bus ont été renouvelés et sont désormais effectués en autocar pour

permettre aux élèves de voyager assis et attachés. Par ailleurs, les premières études relatives à la phase 2 du BHNS ont également été engagées ainsi qu'une étude prospective sur l'axe Angoulême-Limoges.

PERSPECTIVES 2022

En 2022 sera lancée une étude pour le réinvestissement d'une cinquantaine à une centaine d'espaces. L'année 2022 marque l'intensification des travaux de régénération urbaine, dans le cadre des ORU, mais également avec le lancement d'une étude pour le réinvestissement de cinquante à cent friches.

TRI, RÉDUCTION ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

Depuis longtemps, GrandAngoulême fait la promotion de nouvelles pratiques, plus économes en déchets, donc en ressources. En 2021, les élus ont voté à l'unanimité l'évolution vers la collecte tous les 15 jours pour la poubelle noire, à l'horizon 2024. Ce choix légitime, puisque les déchets alimentaires seront à cette date interdits dans les poubelles noires, doit permettre d'augmenter encore notre valorisation des biodéchets, et de réduire les émissions de CO₂ de nos bennes de collecte.

Ouverture d'un nouvel espace réemploi

Le second espace réemploi a ouvert ses portes début 2021 à la déchèterie de l'Isle d'Espagnac. Il s'agit pour chaque usager de se demander si tel ou tel objet qu'il s'approprie à jeter ne pourrait pas servir à quelqu'un d'autre, notamment l'électroménager. Ces objets peuvent souvent repartir pour un tour, après réparation chez un de ses partenaires associatifs : Emmaüs, Cyclofficine, Envie Charente ou la Recyclerie ;

Avril. Dans le doute, l'agent d'accueil lui apportera conseils et diagnostic sur l'objet. Cet espace aide les partenaires à continuer de proposer un autre mode de consommation que l'achat neuf, réduisant la sollicitation des ressources naturelles et des énergies de transformation-transpot, donc limitant le dérèglement climatique.

Le service public en temps de crise

Bien qu'invisible du grand public, le travail quotidien des encadrants et des

de compostage public exploités à ce jour

56 sites



10 €

C'est ce que coûtent chaque année les emballages mis dans la poubelle noire

UN SERVICE AUX COMMUNES

Les agents du service Tri, de plus en plus nombreux, ont une tâche complexe. Ils doivent à la fois accompagner les communes dans la mise en œuvre de leur stratégie de réduction des déchets, et accompagner les communes dans la mise en œuvre de leur stratégie de réduction des déchets. Ils doivent également accompagner les communes dans la mise en œuvre de leur stratégie de réduction des déchets.

25 M€

pour le traitement de l'usine de traitement d'eau potable du Pontil (Touvre)



7 km

de canalisation posées entre le forage du Moulin de Baillargh (Bouéx) et l'usine du Pontil



7,8 M

de consommation annuelle sur le territoire



consommés annuellement sur le territoire



PERSPECTIVES 2022

La phase d'essais de l'usine du Pontil démarrera au cours de l'été 2022 afin d'ajuster les quelques réglages utiles à son exploitation en vue d'une mise en service début 2023.

Par ailleurs, une consultation en vue de l'établissement d'un Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable adapté aux « 38 communes » sera initiée.

AR Prefecture

016-211602917-20221010-CM-22_0
Reçu le 12/10/2022
Publié le 12/10/2022

S'il y a un élément dont il ne serait question de se passer, il s'agit bien de l'eau. Le service eau potable de GrandAngoulême assure quotidiennement le suivi des 38 communes de la région. L'application d'un programme pluriannuel de renouvellement et de modernisation des ouvrages et des réseaux avec pour objectif permanent de s'assurer du respect de la réglementation en vigueur en matière d'eau destinée à la consommation humaine (EDCH).

Dans le cadre du programme pluriannuel d'investissement de 25 M€ avec 3 volets permettant la sécurisation de l'alimentation en eau potable, diverses thématiques sont particulièrement suivies par le service eau potable de GrandAngoulême :

- Modernisation de l'usine de traitement d'eau potable du Pontil (Touvre) : la phase « gros œuvre » du bâtiment technique est finalisée (clô et couvert mais avec poursuite pose du bardage bois du provisionnement) et début de la phase « second œuvre » autour pour le bâtiment technique que pour les locaux nobles ;
- L'enquête publique concernant la mise en place des périmètres de protection des sources de la Touvre s'est déroulée de mi-septembre à mi-octobre dans

UN SERVICE AUX COMMUNES

Le service eau potable de GrandAngoulême a pour mission de garantir à la population d'Angoulême et des communes de la région une eau potable de qualité. Il assure également le suivi des 38 communes de la région en matière de service eau potable.

L'attente de l'arrêté préfectoral (1) ;

- Les 7 km de canalisations entre le forage du Moulin de Baillargh (Bouéx) et l'usine du Pontil sont posés.

Lancement d'une réflexion sur la tarification sociale de l'eau

Le groupe de travail du Grand Cycle de l'Eau s'est réuni deux fois et à l'objectif de proposer deux scénarios aux élus de GrandAngoulême.

PERSPECTIVES 2022

Dans les coulisses du service, l'année 2022 signifie « préparation » : tournées sur 15 jours, bornes à déchets alimentaires, site grand public dédié à la prévention, ... ; suivez nous sur www.pluspropremaville.fr ; ou facebook.com/pluspropremaville16.



L'ASSAINISSEMENT

Le service assainissement de GrandAngoulême est un service dédié à l'ensemble des usagers de son territoire. Si quelques secteurs sont aujourd'hui encore gérés par des délégataires (Agur et Veilla), ils n'en sont pas moins suivis par l'autorité organisatrice en mesure d'assurer, sur son périmètre en régie, l'exploitation complète de ses ouvrages et de ce fait, du service. L'harmonisation du prix de la redevance assainissement présente la particularité de proposer un tarif identique à l'ensemble des abonnés de l'agglomération.

Au 1^{er} janvier 2017, les 3 communes de commune (Braconné et Charente, Charente, Boëme Charraud, vallée de l'Échelle) et la communauté d'agglomération de GrandAngoulême ont fusionné pour devenir un nouvel EPCI dénommé GrandAngoulême (conséquence de la Loi NOTRe).

En 2018, avec un périmètre d'agglomération étendu aux 38 communes, il est apparu nécessaire de construire un schéma directeur d'assainissement comme outil d'accompagnement de développement, de planification et de maîtrise des coûts de la redevance d'assainissement. Le schéma directeur d'assainissement a pour but d'établir un programme d'investissement adapté à la collecte, au traitement et au rejet dans

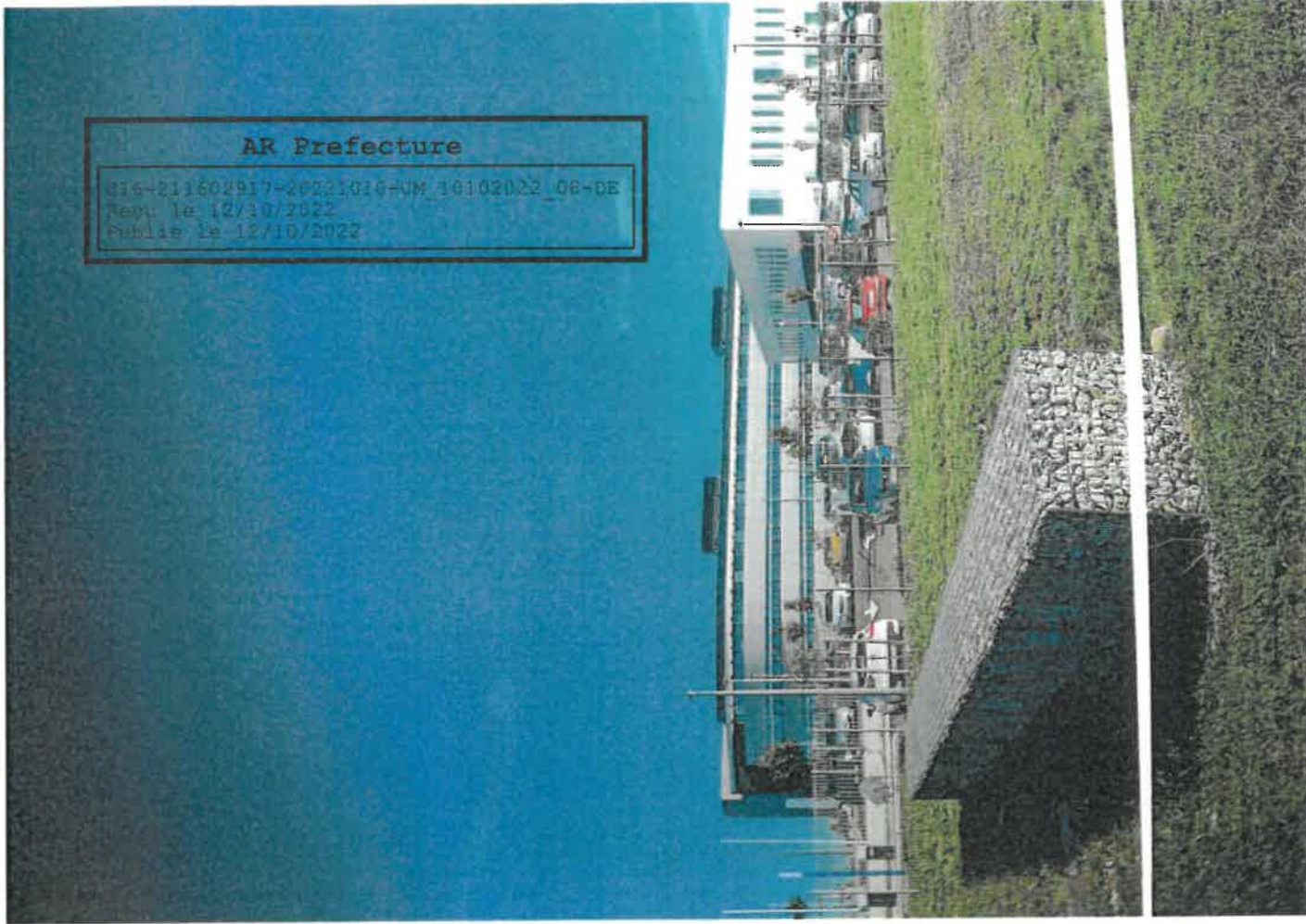
3,3 M€
coût de la réhabilitation
du réseau d'eaux usées
Route de Royan
à SAINT-YRIEIX et FLEAC



7,3 M
de m³ d'eaux usées traitées
sur l'année

PERSPECTIVES 2022

Création d'un bassin enterré Eaux Pluviales de 1 500 m³ sur le site de l'ancienne école Raoul Boucheron à La Grand Font à Angoulême - travaux de février à juin 2022



AR Prefecture
116-211602917-20221016+JM 10102022_06-DE
Népt le 12/10/2022
Publié le 12/10/2022

Un territoire qui crée des emplois

L'année 2021, bien qu'elle soit encore perturbée par la crise sanitaire, a été une année de rebond de l'économie nationale. Le territoire Grand Angoulême s'est inscrit dans cette conjoncture favorable et a effectivement enregistré des résultats intéressants, en matière d'implantation d'entreprises, de médiation des outils de production, de création de nouvelles formations, d'évolution de l'emploi, de vitalité commerciale, d'animation du tissu économique...

Ces résultats renvoient certes à un environnement national et international favorable, mais sont également le fruit de l'action volontariste de l'agglomération qui organise son action de soutien à l'économie locale, sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

C'est une très large palette d'outils que l'agglomération mobilise pour accompagner au mieux les acteurs du développement économique. Une agglomération pilote d'une stratégie foncière et d'un aménagement durable, une agglomération ancrée dans la proximité avec son territoire, ouverte à l'innovation, véritable marqueuse du territoire, mais attachée à son identité industrielle portuese d'avenir ; une agglomération accompagnant les mutations vers une économie plus solidaire et respectueuse des ressources et inscrivant son développement commercial dans une stratégie urbaine équilibrée et durable ; une agglomération tournée vers l'international, à l'écoute, dans le même temps, des besoins et des attentes de son agglomération à l'impact économique maximal.

Avant les grandes entreprises qui viennent compléter l'implantation de projet de territoire qui consacre un 6^{ème} des 1000 emplois au développement économique.

Grand Angoulême mobilise également les leviers du financement et du marketing :

- Le financement direct de certains dispositifs d'aide aux entreprises - ADEL TPE, fonds en faveur de l'immobilier. Mais aussi, par la recherche de co-financements pour les projets de développement du territoire, en mobilisant une ingénierie experte.

- La promotion du territoire est également essentielle pour en garantir l'attractivité et en assurer la notoriété. Elle s'accomplit à la fois par une communication au sein des réseaux professionnels, par l'organisation ou la participation à des événements, ou encore au travers de l'action de coopération internationale que conduit Grand Angoulême.

2021 a ainsi été une année riche pour le développement économique de l'agglomération, marquée notamment par le lancement du chantier du studio Suproprod, l'ouverture des travaux d'extension d'Euratlanitic, le programme de relance de l'achat local Déclit 16, l'adoption de la charte pour la promotion de l'emploi et de l'insertion dans la commande publique, l'inauguration de l'Ecoparc 42 ou encore l'affirmation de la marque « Absoluement Angoulême ».

La Fabrique à Entrepreneurs est un dispositif qui vise à soutenir l'entrepreneuriat dans les quartiers dits prioritaires et les communes rurales. Elle a organisé une journée de la création le 23 juin au Centre social de Via Campagne et le concours de pitchs le 21 octobre à la Maison des Habitants de Basseau, co-organisé par l'Adic.

Entrepreneuriat

ADEL TPE 2021 : dispositif qui s'adresse aux entreprises artisanales, de services ou de commerce de détail de moins de 10 salariés et dont l'objectif est d'accompagner l'investissement matériel des TPE, faciliter la création d'emploi sur le territoire, encourager la formation des chefs d'entreprise.

Un dossier marquant : **DU BEAU LINGE**, un concept unique en France.

- **Gaëlle du Bruiet** : Mme CIRIA, lors de ses déplacements professionnels, avait régulièrement l'occasion de louer une chambre dans les hôtels. Elle se demandait ce que devenait le linge d'hôtellerie. Après avoir interrogé différents hôteliers, elle a pu constater que le recyclage du linge n'existait pas ou peu.
- **L'idée était née** : RECYCLER et redonner une seconde vie à ce linge dans un atelier basé en Charente.

Innovation

Challenge Positif : Imaginer et innover pour demain.

Le Challenge Positif est un programme d'accompagnement qui vise à faire émerger des projets innovants bénéfiques et à impact positif pour le territoire et qui s'adresse à tout porteur de projets, aux étudiants, ainsi qu'aux entreprises.

En 2021, 11 porteurs de projets à impact ont été sélectionnés et accompagnés pour construire leur projet grâce à :

- Des équipes qui se sont formées autour des projets et qui ont apporté leurs compétences.
- Un parcours d'accompagnement composé d'ateliers pour parcourir le chemin complexe d'une idée à un projet viable.
- Des séances de coaching.
- Des ateliers de préparation au pitch.
- Une rencontre inspirante avec un entrepreneur à impact du territoire.
- Une masterclass animée par la marraine de cette 1^{ère} édition, Déborah Pardo.

ENTREPRENEURIAT & INNOVATION

Grand Angoulême accompagne le développement économique de son territoire grâce à ses nombreux dispositifs qui visent notamment à soutenir le développement de l'entrepreneuriat et à encourager l'innovation sur son territoire.

Exercice de création de nouvelles innovations du territoire par Grand Angoulême :

Le but est de renforcer les connexions entre Grand Angoulême et les entreprises innovantes locales en lien avec le projet de territoire et ses orientations.

En 2021, deux expérimentations ont été mises en œuvre avec de nouvelles prises d'innovation :

- **GAJAR** : Plateforme numérique de valorisation et de diffusion des contenus artistiques et culturels et de la protection des droits d'auteurs ;
- **MR BOT / PlusPropreMaVille** : Solution numérique permettant l'orientation des usagers sur les sites web au moyen d'un interface intelligent avec une spécialisation dans la gestion des déchets.

UN SERVICE AUX COMMUNES

Aide à la cible des communes et les artisans installés dans les zones rurales et les communes du territoire. Les actions de la Fabrique à Entrepreneurs ont permis de créer des emplois et de soutenir les territoires.

PERSPECTIVES 2022

Renforcer le lien et la diffusion de toute l'offre des services auprès des 38 communes.

KRYSSALIDE

Le technoparc Kryssalide est le lieu totem dédié à l'innovation et à l'entrepreneuriat. Agrandi récemment, il est doté d'espaces (un fablab, du co-working, des ateliers, des bureaux, des salles de réunions, un hub central) permettant d'accueillir les entrepreneurs, les étudiants ainsi que les partenaires de l'économie et de l'innovation. Il est également doté d'un démonstrateur permettant la production et le stockage de l'hydrogène.

L'année 2021 a de nouveau été perturbée par la crise Covid et de ce fait le fonctionnement de Kryssalide n'a pas été optimal en ne donnant pas la possibilité d'accueillir tous les événements d'animation en présentiel.

- Inauguration de Kryssalide : à cette occasion, les entreprises innovantes ont présenté leurs produits auprès du Président de la Région Nouvelle Aquitaine et de la Préfecture de la Charente ;



27
entreprises ou
partenaires



AR Prefecture

016-211602910-20221010-CM-00220
Recu le 12/10/2022
Publié le 12/10/2022

PERSPECTIVES 2022

Finaliser le lab immersif Kryssalide : espace dédié aux expérimentations pour les technologies immersives. Développer les usages autour du démonstrateur hydrogène.

IMPLANTATION D'ENTREPRISES

Au travers des parcours résidentiels et de l'accueil de projets exceptionnels, le accompagnement à la mobilité des entreprises et l'accueil de nouveaux entrepreneurs et entreprises sur le territoire sont des axes majeurs de la politique de développement économique de GrandAngoulême.

Sur EURATLANTIC, les travaux de terrassement pour la construction du bâtiment destiné à l'agence APAVE Sud Europe dans le cadre du regroupement de leurs activités sur un même site ont démarré en juillet (terrain de 7 017 m² et bâtiment de 970 m²).

Par ailleurs, dans la perspective du transfert de la SEEM1 sur un terrain de 33 641 m², le dossier de permis de construire pour un bâtiment de 4 014 m² a été déposé en octobre 2021 et le chantier a démarré en décembre pour

AEVA SAS, Entrepreneur de certains travaux sur un bâtiment GrandAngoulême - Fléac, AEVA SAS, spécialiste des équipements nautiques et renforcés, a complété via la construction d'un bâtiment d'environ 3 500 m² sur un terrain de 15 809 m² (délibération du BC du 25/11/2021).

En immobilier, en janvier, l'accompagnement de l'entreprise CHIMINOVE dans la recherche urgente d'un bâtiment suite à l'incendie d'un partie de leurs locaux le 26/12/2020.

UN SERVICE AUX COMMUNES

GrandAngoulême s'attache à faciliter les conjonctions et les parcours des entreprises et l'ensemble des communes.

SUPERPROD : Dans le cadre de l'aide à l'immobilier ciblant la requalification des friches et du Plan de Relance 2020-2022, GrandAngoulême a accompagné, à hauteur de 100 000€, la société SUPERPROD dans son projet de réhabilitation de l'ensemble immobilier constitué de l'immeuble BARRAULT.



99
demandes
de renseignements reçues
relatives à des recherches de
locaux pour des activités de
type industrie, artisanat ou
tertiaire



50
demandes
relatives à des recherches de
terrains représentant
un total de 487 000 m².

ESPACE CARAT

L'Espace Carat, Parc des Expositions et des Congrès de GrandAngoulême, est le lieu dédié à l'accueil de nombreux événements : salon publics ou professionnels, événements d'entreprise, congrès, spectacles et concerts...

Comme en 2020, l'activité de l'Espace Carat a été fortement impactée par la crise sanitaire. L'Espace Carat a été fermé de janvier à début juin puis n'a pu recevoir de public à partir de mi-décembre ce qui a entraîné l'annulation ou le report de nombreuses manifestations.

L'Espace Carat a pu accueillir toute l'année 2021 des réunions et les conseils communautaires de GrandAngoulême.

Cette période de fermeture a été mise à profit par l'équipe de l'Espace Carat pour effectuer des travaux de rénovation du bâtiment et du matériel : menuiserie, peinture, réparations ...

La fréquentation par le public à partir de mi-juin a également subi une forte baisse en raison de l'application des protocoles sanitaires et en particulier, l'obligation de présentation de pass sanitaire.



7
événements
d'entreprises



3
spectacles



1
film
diffusé dans
le cadre du FFA

PERSPECTIVES 2022

De nombreuses sollicitations montrent une belle dynamique et des promesses d'implantations ou d'extensions pour l'année à venir (ex : Hermes).



COMMERCE

Grand-Angoulême a la compétence Commerce depuis le 1^{er} janvier 2017 et a voté en 2018 son schéma directeur du Commerce et de l'artisanat de proximité. Les enjeux du mandat actuel sont les suivants :

- Développer l'identité du territoire autour d'une stratégie sur le commerce de proximité ;
- Accompagner l'évolution et le développement du commerce ;
- Soutenir l'attractivité des centralités et accompagner un aménagement et développement commercial équilibrés ;
- Mettre en place une gouvernance de la politique du commerce qui s'appuie sur des partenariats renforcés.

Accompagner la digitalisation des commerçants et artisans

#Soutien à la création d'un site marchand de Local Commerce : La Plate-Forme

Un service en ligne qui offre aux commerçants locaux une vitrine commune et simplifie les achats en ligne pour les habitants du territoire. Pour la

commerçant, pas de commission sur les ventes, une solution simple et clé en main par abonnement et

une articulation avec le monnaie locale, la Bulle comme moyen de paiement.

UN SERVICE AUX COMMUNES

Le service Commerce accompagne les communes et artisans dans le maintien de leur offre commerciale :

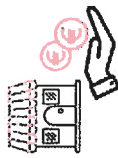
- Diagnostiquer les besoins commerciaux des communes
- Analyser les données, même parcellaires, de la zone commerciale pour identifier les opportunités
- Définir les actions à mener pour développer le commerce de proximité
- Accompagner les communes dans la mise en œuvre de leur stratégie commerciale

Renforcer l'économie de proximité,

promouvoir l'achat local et valoriser la monnaie locale

Démarche globale « Déclit 16, nos achats sont nos emplois » qui repose sur 3 piliers :

- La commande publique Grand-Angoulême et ses partenaires s'engagent à construire les marchés publics pour les rendre accessibles aux petites et moyennes entreprises locales.



18 commerces

ont été soutenus dans le cadre ADEL-TPE pour un montant de 80 621€



340 points de vente adhérents à la Bulle



3 374 comarçotes en Bulles ont été créés

PERSPECTIVES 2022

Lancement du programme national InTerLUD sur la logistique urbaine. Mise en œuvre d'une stratégie foncière commerciale.



2 200 jeunes accompagnés par la Mission Locale



7,3 % taux de chômage en baisse soit -0,6 point sur un an

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS), EMPLOI ET INSERTION

Les missions liées à l'ESS, l'économie circulaire et à l'emploi se rattachent à l'activité du territoire et au développement économique. En effet, les répertoires, les besoins du territoire, des emplois non délocalisables sont créés avec une gouvernance participative et une activité limitée. L'année 2021 a été consacrée, pour partie, à l'élaboration des feuilles de routes pour l'ESS et l'économie circulaire ainsi que pour l'emploi et l'insertion, en cohérence avec le projet d'agglomération.

Les travaux avec les acteurs de l'ESS et les agents de l'agglomération ont permis de co-construire une définition de l'ESS propre au Grand-Angoulême. Un travail sur la connaissance, interconnaissance et reconnaissance de ce secteur a été entamé et certaines actions reprises ou poursuivies comme la bonification ESS dans le cadre de l'appel à projet entrepreneurial et innovation. La Mission Locale, acteur majeur pour l'emploi des jeunes, avec plus de 2 200 jeunes accompagnés.

UN SERVICE AUX COMMUNES

Le service des relations emploi et insertion pour toutes les communes de l'agglomération a été mis en place à partir de 2021.

Le renouvellement de la charte pour la promotion de l'emploi et l'insertion dans la commande publique, en lien, notamment, avec les opérations de renouvellement urbain, et déclinaison opérationnelle par la facilitatrice des clauses sociales posée par le GE16.

Cette année a également vu la mise en œuvre de la Charte de l'emploi, féminin des QPV et l'étude de l'opportunité d'une expérimentation Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée sur le territoire.

PERSPECTIVES 2022

Gagner en lisibilité sur le secteur de l'ESS par la mise en place d'actions concrètes et d'un travail sur l'écologie industrielle territoriale et le réemploi. Développer et animer le réseau de Grand-Angoulême avec ses différents dispositifs.



FORMATION & ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Avec presque 6 000 étudiants sur son territoire, GrandAngoulême se positionne comme un des principaux pôles d'Enseignement Supérieur - hors site universitaire de plein exercice - de la Nouvelle-Aquitaine. Le développement de l'enseignement supérieur est déterminant pour accompagner la mutation économique et l'attractivité du territoire qui bénéficie de nombreux atouts sur lesquels il est nécessaire de capitaliser. En 2016, GrandAngoulême a pris la compétence « Enseignement supérieur » et a adopté en décembre 2019 un Schéma Local de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation. Les actions se déclinent autour de 4 ambitions :

- consolider et développer une offre de formation attractive,
- accompagner les dynamiques en matière de recherche, d'innovation et d'entrepreneuriat,
- renforcer les facteurs de rayonnement et d'attractivité du territoire,
- et enfin intensifier la vie étudiante en répondant aux besoins des étudiants dans tous les domaines.



3 000
étudiants

ont participé à l'ensemble des actions proposées dans le cadre de l'Angoumois Étudiant

- Les faits marquants de 2021 sont :
- La valorisation de l'offre de formation locale en finançant un stand collectif « Étudier à Angoulême » au Salon de l'Étudiant de Bordeaux (depuis 2018) ;
 - L'implantation d'un Espace d'expérimentation dans le domaine de la formation immersive (réelle spécialisation locale) au sein du Technoparc Krysalide ;
 - La participation au fonctionnement de l'École 42 Angoulême et son inauguration en novembre 2021.

PERSPECTIVES 2022

Signature d'une convention cadre de partenariat avec l'Université de Poitiers et la Fondation Politeers Université (2022-2024).



AR Prefecture

IMMOBILIER ET FONCIER D'ENTREPRISE

GrandAngoulême gère 38 zones d'activités sur l'ensemble du territoire. GrandAngoulême assure les missions d'entretien, d'implantation, de suivi et la qualification permettant de maintenir la qualité des zones et assurer ainsi le développement durable des entreprises. En parallèle, GrandAngoulême veille à la constitution d'un offre foncier et immobilière à vocation économique suffisante pour répondre aux attentes des entreprises et rendre le territoire attractif.

Le Très Haut Débit, un atout pour le territoire

Le déploiement des infrastructures Très Haut Débit (THD) sur Grand Angoulême s'est poursuivi. Sur le territoire des 16 communes de l'ex Agglomération d'Angoulême à l'exception de Mornac, le déploiement du Très haut débit est réalisé par l'opérateur Orange. A fin décembre 2021, 87% des adresses sont raccordables. Pour les 23 autres communes, GrandAngoulême a rejoint le programme porté par le Syndicat Charente Numérique.

A fin décembre 2021, 33% des adresses sont raccordables. Une accélération rapide du déploiement est prévue sur ce territoire en 2022.



6 ha
14 lots aménagés
dans le cadre de l'extension d'Euratlantic

Coût total HT:
866 362€
de travaux

1 098 372€
d'opération.

UN SERVICE AUX COMMUNES

Veiller à passer une offre équilibrée sur le territoire.

PERSPECTIVES 2022

Le schéma Directeur des Zones d'Activités lancé en 2022 a pour objet de proposer une vision cohérente de l'aménagement économique du territoire afin d'accueillir les entreprises, proposer des zones d'activités attractives, accompagner le développement des secteurs spécifiques au territoire et structurer la répartition de l'emploi et des activités en vue d'optimiser le développement de l'activité sur le territoire.





238

logements créés

toutes typologies conon- dues (logements familiaux, logements seniors adaptés à la vieillesse et au handicap, logements jeunes actifs et étudiants).

QUARTIER GARE

L'arrivée de la LGV à Angoulême en 2017, conjuguée à la volonté d'ouverture de la Ville sur le fleuve s'est traduit par un ré-investissement global du quartier. L'Houmeau- secteur Gare, avec la création d'une seconde ouverture de la gare sur le quartier de l'Houmeau, la construction d'une passerelle ferroviaire, l'installation de la Médiathèque d'agglomération, mais également et surtout par l'opération « Quartier de la Gare » portée par l'agglomération. Ce projet se traduit par l'aménagement de deux îlots d'habitat dégradé (îlot Didelon et îlot Renaudin) et la réfection des espaces publics.

Livraison de la première tranche de l'opération « Didelon »

Ce projet initié en 2015 vise à réinvestir un îlot dégradé de logements vacants, pour répondre à la demande en logements sur le territoire.

En juin 2021, la première tranche de l'opération « Renaudin (Rue Renaudin / Rue Denis Papin) » a été livrée : elle compte 45 logements (propriétaires : Logévia Charente) répartis en :

- 53 Logements publics -> à loyers accessibles - sous la forme de petits collectifs, parmi lesquels 12 logements « seniors », c'est-à-dire adaptés à la vieillesse et au handicap ;
- 12 maisons individuelles.

Suivront la livraison en 2022 de :

- 129 logements seniors (résidence personnes âgées) de standing par MONTANA avec services et activités,
- un bâtiment composé d'une surface commerciale en RDC, 11 000 m² de Bureaux en R+1 - R+2 ;
- 44 logements en co-living (logements

jeunes étudiants et jeunes actifs) avec Logévia Charente (en R+3 - 4 - 5 -6) ;

- Le tout autour d'une place végétalisée, intitulée « Forêt urbaine ».

Validation du permis de construire (PC) pour Renaudin

En septembre 2021 a été validé le PC pour l'opération « Renaudin (Rue Renaudin / Rue Denis Papin) » ; ce permis prévoit la réalisation de bureaux, d'un hôtel 3* et d'un parking silo de 100 places pour la réponse aux besoins du site. Les

UN SERVICE AUX COMMUNES

Dans le cadre de « Projets Socioéconomiques Pilotés », les communes ont été impliquées dans le projet de réhabilitation des logements sociaux de la Ville de La Rochelle. L'opération « Projets Socioéconomiques Pilotés » a été initiée en 2019, pour répondre aux besoins de développement en termes d'accompagnement, de coordination des opérations, et de suivi des opérations.

travaux démarrent fin 2022 - début 2023, le temps de régler les formalités administratives, pour une livraison au deuxième semestre 2024.



MARKETING TERRITORIAL

Grand'Angoulême a intensifié ces dernières années sa démarche de marketing territorial : la promotion économique et la valorisation de notre attractivité en sont les deux piliers. Le contact sanitaire a permis de faire passer le message de la qualité de vie de nos territoires en positionnement : un territoire dynamique, à taille humaine où il fait bon vivre, en phase avec les attentes des salariés et porteurs de projets souhaitant changer de région.

Go entrepreneurs 100% digital

Dans un contexte contraint, Grand'Angoulême a maintenu sa participation au plus grand événement national dédié à l'entrepreneuriat : le salon des entrepreneurs de Paris. 100% virtuel et des échanges bien réels avec de jeunes entrepreneurs et chefs d'entreprises.

Au programme : un stand virtuel, un espace de découverte de nos dispositifs d'accompagnement économiques, des échanges en direct et 2 lives « Absolument Angoulême et rien d'autre » dédiés à la promotion du territoire :

- « Ils ont créé leur studio de jeux vidéo » avec le studio Archet Play et l'association Angoulême Jeux Vidéo ;
- « Le pari de 2 entrepreneurs parisiens » avec les entreprises Mangrove Boards et The Code is Green.

Affirmer notre attractivité

Depuis la pandémie, les villes moyennes sont au centre d'une attention renouvelée et préservées comme pouvant répondre aux aspirations des Français. C'est le cas de notre territoire qui confirme son attractivité. Les opérations marketing se



128

participants

aux lives « Absolument Angoulême et rien d'autre » dans le cadre de Go Entrepreneurs



4 800

abonnés

LinkedIn

UN SERVICE AUX COMMUNES

La promotion territoriale est un enjeu collectif et notre politique marketing valorise l'ensemble des acteurs des communes.

don't 1 en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine (cible : grandes métropoles).

Le territoire angoumoisien s'est hissé, à force de partenariats stratégiques et de communication, en haut des principaux classements d'attractivité dans la catégorie « agglomérations de taille moyenne les plus attractives » :

La Parisien : 2^{ème}

Arthur Loyd : 7^{ème} - 1^{ère} sur la qualité de vie et l'immobilier-territoire

Le Monde : 3^{ème} - 1^{er} sur la qualité de vie et l'accueil des entreprises.

PERSPECTIVES 2022

2022 sera l'année de la livraison de l'îlot Didelon réinvesti et de la définition du projet précis sur Renaudin : les espaces publics quant à eux poursuivront leur embellissement. Le quartier poursuit sa ma...

PERSPECTIVES 2022

L'année 2022 sera marquée par l'accélération de la politique d'attractivité territoriale et la reprise des opérations de prospection exogène (salons et événements nationaux).



16

candidatures

sur 19 déposées ont été retenues (dont le PEM Sud Angoumois - La Couronne - Parvis (Phase 1) ou l'étude d'opportunité Territoire Zéro Chômeur).



4,8 M€
de recettes

perçues en 2021 pour les dossiers suivis par le pôle Contractualisations.

PARTENARIATS FINANCIERS ET COOPÉRATIONS INTERNATIONALES

L'année 2021 a été marquée par la préparation de nouveaux cadres de contrats pour les financements de subventions, la clôture de 2 projets européens et de coopérations et le lancement d'un troisième, ainsi que par la poursuite du projet Confluence Créative avec le Mexique.

Du point de vue des contractualisations, l'année 2021 a été marquée par

la poursuite de la concertation sur les futurs fonds européens 2021- 2027 et le lancement de l'élaboration du futur contrat régional. Ces deux candidatures européennes et régionales sont construites à l'échelle du territoire de contractualisation GrandAngoulême - La Rochefoucauld Porte du Périgord.

Du point de vue des coopérations internationales et européennes

Deux projets européens se sont clos en 2021 avec pour chacun l'organisation de nombreuses actions :

Womarts, sur la place des femmes dans les arts et la culture : ateliers et conférences sur les thématiques de la danse et l'animation graphique – des ateliers de formation « L. créent » pour l'accès au marché des ICC de 20 participantes – une exposition européenne itinérante pluridisciplinaire accueillie par la Cité Internationale de la bande dessinée en octobre et novembre.

AYCH, sur le soutien à l'entrepreneuriat chez les jeunes de moins de 30 ans : organisation du « Challenge positif » de la Technopole Eurekatech pour l'entrepreneuriat des jeunes du territoire, de coaching personnalisé pour 4 équipes d'entrepreneurs.

Deux autres projets d'envergure ont été développés en 2021

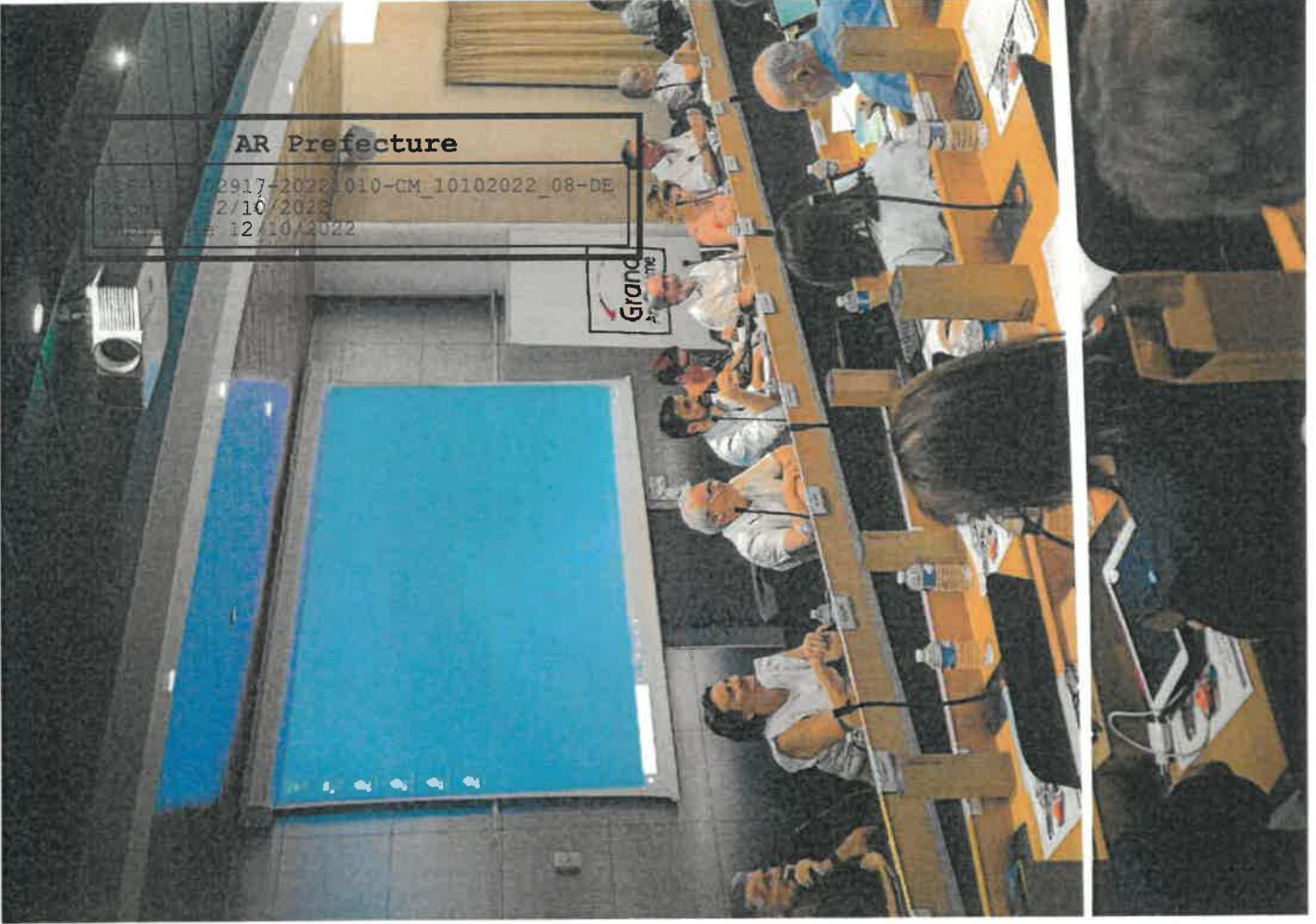
Le lancement des actions du projet HUBin, dans le cadre du programme H2020, pour la revitalisation des centres urbains historiques avec le choix de mener des actions pilotes autour du fleuve Charente (537 K€ sur 3 ans, financé à hauteur de 100%).

Le projet Confluence Créative avec la ville de Zappopan au Mexique a permis la création de la marque pédagogique du Master Creative MEDIA et l'ouverture de la Casa del Autor (résidence d'artistes sur le modèle de la Maison des Auteurs d'Angoulême).

UN SERVICE AUX COMMUNES

Le nouveau contrat avec l'Etat pour la période 2021-2024 - la création de réseaux et de installations éducatives - a été signé en juillet. Celui-ci doit permettre un meilleur accompagnement des communes au niveau de recherche de cofinancements avec le département et une charge de mission déléguée.

Sur le volet entrepreneuriat, une étude de faisabilité a permis d'identifier les besoins d'accompagnement à proposer aux entrepreneurs du territoire mexicain. Enfin, une délégation de GrandAngoulême, composée d'élus, de techniciens et de partenaires du territoire angeoumois, s'est rendue à Guadajajara et Zappopan, pour une mission de suivi des avancées du projet, du 28 novembre au 3 décembre 2021.





Des moyens pour agir

Dans un contexte financier contraignant, la maîtrise est l'obligation d'optimiser les coûts de l'activité. Les services doivent être mis à disposition des citoyens, en particulier dans les zones rurales, à l'aide de services innovants et de partenariats. Le budget de GrandAngoulême se compose d'un budget principal et de huit budgets annexes, en lien avec des considérations fiscales. Certains budgets annexes étant assujettis à la TVA (budgets annexes assainissement, eau potable, gestion immobilière et aménagement de zones, camping, transports en commun, Espace Carail).

En 2021, le service de gestion des services est venu conforter le rôle essentiel et stratégique de ces services support au service de la performance de la collectivité.

En 2021, le service de gestion des services est venu conforter le rôle essentiel et stratégique de ces services support au service de la performance de la collectivité.

En 2021, le service de gestion des services est venu conforter le rôle essentiel et stratégique de ces services support au service de la performance de la collectivité.

En 2021, le service de gestion des services est venu conforter le rôle essentiel et stratégique de ces services support au service de la performance de la collectivité.

En 2021, le service de gestion des services est venu conforter le rôle essentiel et stratégique de ces services support au service de la performance de la collectivité.

En 2021, le service de gestion des services est venu conforter le rôle essentiel et stratégique de ces services support au service de la performance de la collectivité.

En 2021, le service de gestion des services est venu conforter le rôle essentiel et stratégique de ces services support au service de la performance de la collectivité.

En 2021, le service de gestion des services est venu conforter le rôle essentiel et stratégique de ces services support au service de la performance de la collectivité.

En 2021, le service de gestion des services est venu conforter le rôle essentiel et stratégique de ces services support au service de la performance de la collectivité.

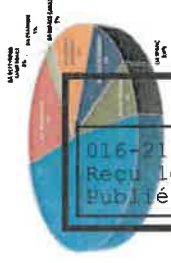
En 2021, le service de gestion des services est venu conforter le rôle essentiel et stratégique de ces services support au service de la performance de la collectivité.

En 2021, le service de gestion des services est venu conforter le rôle essentiel et stratégique de ces services support au service de la performance de la collectivité.

En 2021, le service de gestion des services est venu conforter le rôle essentiel et stratégique de ces services support au service de la performance de la collectivité.

BUDGET

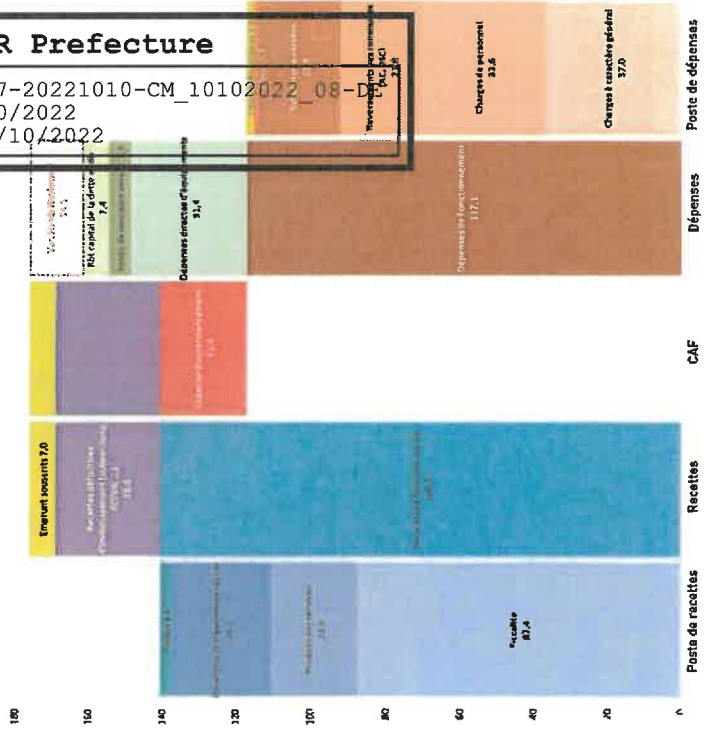
Le rapport financier 2021 présenté ici consiste en une analyse des comptes administratifs consolidés de l'agglomération. Le budget de GrandAngoulême se compose d'un budget principal et de huit budgets annexes, en lien avec des considérations fiscales. Certains budgets annexes étant assujettis à la TVA (budgets annexes assainissement, eau potable, gestion immobilière et aménagement de zones, camping, transports en commun, Espace Carail).



AR Prefecture

016-211602917-20221010-CM_10102022_08-D
 Recu le 12/10/2022
 Publie le 22/10/2022

Comptes administratifs consolidés 2021 des budgets de GrandAngoulême



LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement de GrandAngoulême (140,5 M€) sont principalement constituées de recettes fiscales (87,4 M€), avec une prépondérance de la fiscalité économique : versement mobilité (20,5 M€) et cotisation économique territoriale (CVAE) (9,5 M€ et CFE 10,7 M€) notamment. La principale recette de fiscalité ménages est la taxe d'habitation avec 18,8 M€ dont l'essentiel est désormais perçue via un produit de TVA transféré par l'Etat.

Les autres recettes sont réparties entre produits des services (22,8 M€) et dotations, subventions et participations reçues (24,8 M€). Les produits des services concernent par exemple les recettes de redevances assainissement collectif, collecte et traitement des déchets des professionnels, ... ainsi que les recettes des équipements communautaires (camping, espace Carail, conservatoire Gabriel Fauré, Nautillia, ...). Enfin, le poste dotations et subventions comprend notamment la dotation globale

de fonctionnement versée par l'Etat (14,7 M€), la participation des éco-organismes pour l'exercice de la compétence déchets ménagers, certaines compensations fiscales de l'Etat ainsi que des participations de partenaires (emplois d'avenir, subventions culturelles, ...).

Les dépenses de fonctionnement réalisées en 2021 se sont élevées à 117,1 M€. Cette somme comprend notamment les attributions de compensations versées aux communes membres pour 21,8 M€, les charges à caractère général pour 37 M€ (dont 21,4 M€ consacrés au fonctionnement du service public de transports), les charges de personnel pour 22,8 M€ ainsi que l'ensemble des subventions versées aux associations. La capacité d'autofinancement dégagée par le surplus de recettes sur les dépenses de la section de fonctionnement a été de 23,4 M€ en 2021. Cette somme permet de financer une part significative des dépenses d'investissement de l'agglomération.

LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

GrandAngoulême a réalisé 37,3 M€ de dépenses d'équipement en 2021 : 73% d'entre elles sont consacrées aux autorisations de programmes liées aux grands projets de l'agglomération (26,1 M€ sous forme de dépenses directes et 3,1 M€ sous forme de fonds de concours). Les 27% restants sont dédiés aux cotisations annuelles et autres opérations permettant le renouvellement et l'amélioration du patrimoine de la collectivité pour 10,1 M€.

La présentation des dépenses d'équipement par compétence permet d'illustrer les différents champs d'intervention de l'agglomération. On peut notamment relever les postes suivants :

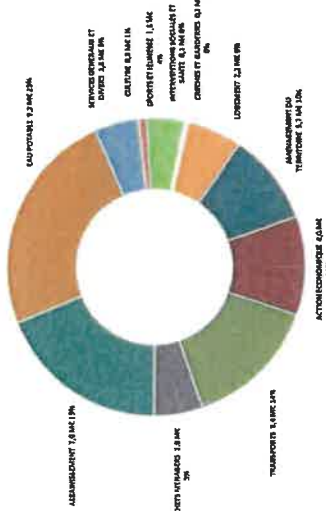
- Transports 5,4 M€ : il s'agit principalement des dépenses consacrées à la restructuration du réseau et du BHNS.
 - Eau potable 9,2 M€ : cette somme comprend les travaux de l'usine d'eau potable de Tourne pour 8,3 M€, l'assainissement 7,0 M€, il s'agit de travaux sur réseaux et stations d'épuration.
 - Déchets ménagers 2,0 M€ : cette somme comprend notamment les acquisitions de bennes et les aménagements de déchetteries
 - Action économique 4,0 M€ : fonds de concours versés, zones d'activités, voirie zone des Montagnes ...
 - Aménagement du territoire 3,7 M€ : ce poste regroupe par exemple, les dépenses du secteur gare, du parvis du pôle d'échange multimodal, de la passerelle de la gare, la participation de GrandAngoulême à l'aménagement de la RN141 ou encore les travaux d'eaux pluviales.
- A noter le poste services généraux pour 1,8 M€, il s'agit notamment des dépenses consacrées aux grosses réparations sur bâtiments, aux équipements informatiques (réseau, matériel, licences) ainsi qu'au renouvellement du parc de véhicules. Cette rubrique comprend également les attributions de compensation versées aux communes pour 0,8 M€.

L'ENDETTEMENT

L'encours de dette est composé d'une centaine de contrats dont la quasi-totalité est classifié 1A selon la charte Glissler (risque minimal). Deux emprunts ont été contractés en 2021 : 4 M€ au budget principal et 3 M€ au budget annexe assainissement. L'encours de dette global de GrandAngoulême s'établit ainsi à 96,6 M€ à fin 2021. Rapporté à l'épargne brute, cet encours renvoie une capacité de désendettement de quatre ans et demi, le seuil d'alerte étant fixé à 8, voire 10 ans.

Si la capacité de désendettement de l'agglomération reste très satisfaisante, elle augmente tendanciellement depuis 2017. Cela traduit une dégradation de l'épargne brute sur la période, conjuguée à une augmentation de l'encours de dette, principalement en début de période (2017-2019).

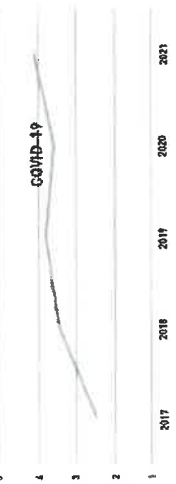
Dépenses d'équipement 2021 par compétence : 37,3 M€



Répartition de l'encours de dette par budget (M€)



Ratio désendettement (en)



RESSOURCES HUMAINES

Composée de 16 agents, la direction des ressources humaines veille à fournir aux services communautaires, les moyens humains nécessaires à la réalisation de leurs missions de service public. Elle est soucieuse d'accueillir, conseiller et accompagner les 700 agents permanents pour toute question relative à leur situation administrative.

Les principales activités de l'année 2021 de la DRH répondent à une volonté de modernisation et de transformation de l'administration communautaire pour répondre aux attentes des salariés, notamment par l'adoption :

- du plan d'actions 2021-2023 pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes qui vise à programmer un plan ambitieux de mise en œuvre d'actions d'éveil des consciences et de déconstruction des préjugés et à mettre à disposition du personnel un dispositif de signalement des actes de violences sexuelles et sexistes, de harcèlement et de discrimination, pour les situations auxquelles il peut être confronté dans le cadre de ses activités professionnelles.
- des lignes directrices de gestion 2021-2026, véritable schéma directeur des ressources humaines comprenant 9 objectifs stratégiques, avec la volonté de guider l'amélioration continue du



700 agents communautaires
44,15% de femmes et 55,85% d'hommes représentant près de 100 métiers

- fonctionnement des services
 - de la politique de télétravail permettant à 160 agents communautaires de travailler de manière régulière et ponctuelle
- Particulièrement impliquée dans l'accueil de personnels en situation de handicap, GrandAngoulême participe chaque année au dispositif Duoday. Son action dans ce domaine a d'ailleurs été saluée par la secrétaire d'Etat auprès du 1^{er} ministre chargée des personnes handicapées lors de sa visite en Charente le 10 décembre dernier.

PERSPECTIVES 2022

Toujours soucieuse des conditions de travail de ses agents, la communauté a sensibilisé 89% des agents communautaires aux gestes qui sauvent et s'engage en 2022 dans une démarche de prévention des conduites addictives.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, JURIDIQUE

Les missions de l'administration générale se déploient autour de la vie institutionnelle de GrandAngoulême (organisation, préparation, suivi des conseils et des bureaux communaux, rédaction des arrêtés du Président), de la liaison avec les communes du territoire et les services décentralisés de l'agglomération (partage de documents) et des archives de la communauté (collecte, conservation, éliminations des documents).

- Les services ont adapté leur organisation en raison du contexte sanitaire lié à l'épidémie de Covid 19, notamment en travaillant à distance
- Les agents ont une bonne maîtrise de l'année pour les missions dont les tâches sont télé-travaillables.

UN SERVICE AUX COMMUNES

Ils informent GrandAngoulême dans les 38 communes de l'agglomération : David et Pascal, les 2 agents de liaison, allouent les routes du territoire pour porter de multiples documents dans les maires : dossiers d'instruction de droit des sols, magazine de l'agglo... Cette année, ils ont parcouru 25 707 km.

- Les agents ont passé en visionneuse, se sont passés en visionneuse, les documents administratifs, un travail préparatoire a été entrepris à compter du 2^{ème} semestre avec l'accueil de GrandAngoulême dans le but de préparer son intégration au sein de la direction.

- La vie institutionnelle s'est saignée de la distance : un grand nombre de réunions se sont passées en visionneuse.
- Les agents ont accompagné les élus communaux afin de rendre les séances accessibles à tous. Les conseils communaux ont été déplacés à l'Espace Carat afin de respecter la distanciation sociale.
- Une nouvelle version du logiciel de gestion des actes a été déployée auprès

Simplifier l'accessibilité aux services pour les habitants du territoire par la mise en place d'une gestion des relations administratives (GRA).

PERSPECTIVES 2022

016-11927-202210
Reçu le 12/10/2022
Publié le 12/10/2022

1010202

Préf. de l'Agglo. de GrandAngoulême

COMMANDE PUBLIQUE

La direction de la commande publique assiste et conseille les directions opérationnelles en matière de procédures de passation et d'ingénierie contractuelle et gère les procédures de consultation liées aux marchés publics et aux contrats de concession, notamment ceux portant délégation d'un service public. C'est un service commun à la Ville d'Angoulême et son CCAS.

En 2021, 521 procédures adaptées ou formalisées ont été traitées par la Direction de la commande publique dont 218 pour l'agglomération. Parmi les consultations les plus marquantes, on peut citer :

- Dans le domaine des travaux ou aménagements des bâtiments communaux relatives à la réalisation d'apcs : une passerelle piétonne non couverte pour le franchissement ferroviaire à la Couronne, à l'extension du parc d'activité d'Euratlantic ou encore le renouvellement des installations de production trigriffique de la patinoire de Nautilis ;
- La réalisation d'un schéma directeur immobilier ;
- La recherche d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration d'une Charte Intercommunale de Logistique Urbaine Durable ;
- La révision du SCOT plan climat/air/énergie territorial et élaboration du PLUI valant plan de mobilités.

521

procédures adaptées formalisées ont été traitées par la Direction de la commande publique dont

218

pour l'agglomération



UN SERVICE AUX COMMUNES

Afin de faire profiter les communes membres de l'expertise technique et administrative des services de l'agglomération, plusieurs groupements de communes ont été lancés en 2021 dont notamment celui relatif au renouvellement des marchés de services de transports scolaires, particuliers et occasionnels.

Afin d'approfondir et de consolider les réflexions en matière de mutualisation des achats entre l'EPCI et ses communes membres, l'agglomération va lancer en 2022 une étude qui permettra de mieux connaître l'évolution et les attentes nouvelles des communes en matière de services fournis par l'agglomération ou de mutualisation des achats et de proposer différents scénarios afin d'établir une stratégie d'achat partagée.

PERSPECTIVES 2022

112

sinistres déclarés dont 57 pour la flotte auto, 34 responsabilités civiles et 21 dommages aux biens

71 820 €

montant perçu pour les indemnités d'assurances en 2021

AFFAIRES JURIDIQUES

Une année encore marquée par la crise sanitaire et les droits d'exception qui en découlent dont certains ont d'ailleurs été intégrés dans le droit commun des collectivités territoriales (lex : visioconférence pour la tenue de l'assemblée délibérante).

- Le cadre juridique dédié à la crise sanitaire (ex : passes sanitaire et vaccinal)
- Acquisition en indivision avec Calliom d'un lieu partagé dédié à la prévention des déchets et rédaction des actes spécifiques pris en application de cette acquisition
- Finalisation du transfert de patrimoine des anciens EPCI au nouveau

UN SERVICE AUX COMMUNES

- Etude des possibilités de mutualisation en matière de police municipale et/ou intercommunale.
- Le nouveau cadre juridique de l'expérimentation territoriale.

PERSPECTIVES 2022

Délégations de signature à l'administration Référé préventif lié aux travaux du BHNS



DSI

La Direction des Systèmes d'Information et de l'Administration équipe en solutions numériques les services et les équipements de GrandAngoulême. Les activités et réalisations concernent tous les métiers de l'informatique et des télécommunications, des travaux techniques comme les créations de réseaux jusqu'aux services à valeur ajoutée comme les services numériques directement rendus aux usagers.

Durant cette année, la DSI a débuté l'application de son plan du numérique. Ainsi, le câblage complet du site principal est réalisé, afin de connecter les 300 postes avec un débit maximum. Des services numériques directs à la population sont mis en place comme le portail famille des crèches ou le portail famille du conservatoire.

La DSI favorise également en 2021 les usages collaboratifs numériques en mettant plusieurs moyens en place : des salles équipées de matériel

de vidéo conférence et des ordinateurs portables pour les collaborateurs (100 postes déployés). Enfin, en période de crise COVID, un appui logistique a été apporté pour la mise en service de moyens informatiques et réseaux du centre de vaccination temporaire de Lunasa.

UN SERVICE AUX COMMUNES

Le dépôt des dossiers de demande d'urbanisme sont visibles directement depuis le logiciel d'instruction mis à disposition des communes. Les usagers peuvent ainsi remettre leur dossier en ligne et se faire guider par les agents communaux qui disposent d'un accès au logiciel et aux données en ligne. Pendant toute l'instruction, le pétitionnaire et la commune peuvent suivre leur dossier.



2700
réunions en visio
soit 16 000 participants
en 2021



15
sites Internet
hébergés

PERSPECTIVES 2022

Le numérique prend une place conséquente et en augmentation dans les services rendus, il est nécessaire de prendre conscience des risques inhérents, pannes ou malveillances de type cybercriminalité. Pour l'année 2022, l'accent sera mis sur la sécurité des systèmes d'information, au moyen d'un bilan des forces et faiblesses et d'un plan d'amélioration continue.



COMMUNICATION

La direction de la communication est rattachée au Cabinet de la Préfète. Son rôle est d'accompagner les services dans la communication de la Préfète en s'inscrivant dans la stratégie de communication.

Aujourd'hui, l'agglomération est résolument tournée vers tous les habitants de son territoire mais porte une attention particulière aux communes qui ont un véritable relais vers leurs habitants.

La communication est aussi dirigée vers l'extérieur avec une politique de marketing territorial visant à accueillir de nouvelles entreprises et développer l'attractivité du territoire.

L'année 2021 aura encore été marquée par les conséquences de la pandémie du COVID19. A ce titre, la communication de GrandAngoulême s'est efforcée d'accompagner et de relayer toutes les actions entreprises pour lutter contre la pandémie mais aussi de s'adapter aux besoins des services accueillant du public pour mieux les informer.

UN SERVICE AUX COMMUNES

Dans ce cadre la communication numérique s'est montrée déterminante et GrandAngoulême s'est beaucoup appuyée sur ses supports et notamment l'usage des réseaux sociaux. Parallèlement, GrandAngoulême a conçu un blog ouvert aux 36 communes permettant de rassembler toutes les actualités des communes en un seul endroit.

GrandAngoulême a lancé un blog, actualisant les informations relatives aux services et aux 36 communes de GrandAngoulême de relayer en un seul endroit toutes les actualités qu'ils publient sur leur site. Cette information est accessible à chacun et reste la propriété des auteurs.

proximité, les élus et les équipes de la communication. Comme souvent, les illustrations ont été confiées à une autre commune du territoire et la mise en page assurée en interne afin d'assurer une meilleure réactivité et une meilleure capacité à prendre en compte les très nombreux échanges qui ont conduit à sa finalisation.



+ 28 000
abonnés
Facebook



+ 133 000
visiteurs
sur le portail

PERSPECTIVES 2022

La déclinaison opérationnelle du projet de territoire s'intensifie en 2022 et de nombreux projets sont lancés : le nouveau SCoT, les ORL, la deuxième phase du BHN5, la feuille de route économique... Autant de sujets qui vont alimenter les supports de la communication de GrandAngoulême



MAINTENANCE PATRIMOINE

Le service est en charge des projets (hors opérations) et de la conduite technique du patrimoine bâti communautaire, gérant tous les équipements et organes bâti (chaufferies, ascenseurs, contrôle d'accès, alarme intrusion, réparations tous corps d'état), et veillant au respect des normes en vigueur notamment les contrôles périodiques, les commissions de sécurité, les aménagements PMR, etc.



1900
interventions
dont la moitié
effectuées en régie

Organisation du service

Le service maintenance patrimoine est un service ressources pour les services (ouverts ou pas au public), composé :

- d'un Pôle administratif et financier de 3 assistantes, en lien fonctionnel avec l'US DST Siège ;
- de 3 techniciens référents, en charge de la conduite technique d'un portefeuille de bâtiments, répartis en fonction des compétences communales (services communautaires centraux administratifs et techniques, Economie, Culture, Sport, Enfance, Tourisme, SMAPE, etc.) ;
- d'un bureau d'études, composé de 2 techniciens bâtiment (projets de réhabilitation modestes, aménagements de locaux plus ou moins conséquents, etc.) ;

- d'une régie bâtiment (5 agents) gérant les « petites » interventions du quotidien des services, Magasin (1 agent) centralisant tous les achats de petits matériels, produits d'entretien et vêtements de travail, et l'entretien ménager du Siège et Escopôle (respectivement 4 et 3 agents).



150
bâtimens

répartis sur 167 000 m²

PERSPECTIVES 2022

Dans le contexte d'application du Décret BACS/Tertiaire et les objectifs exigeants de fortes réductions des dépenses d'énergie, le service s'efforce en 2022, avec la création du poste de technicien spécialisé : agent intervenant en totale transversalité des autres techniciens du service et les autres directions GrandAngoulême. Ce technicien aura en charge la gestion des systèmes intégrés (SIC, centrales anti-intrusion, centrales de contrôles d'accès, vidéo protection, etc.), à fortes compétences informatiques, exerçant ses fonctions en transversalité entre la gestion technique des sites (techniciens référents du service), la gestion de l'énergie (Service Energie) et la DSI.



AR Prefecture

2010-01-2011-022_08-DE

PATRIMOINE FINANCIER ET IMMOBILIER

Le DSFI est un service support venant en accompagnement des autres directions et services de GrandAngoulême dans leurs projets fonciers et immobiliers. Les trois grandes missions sont les suivantes :

- Améliorer la connaissance du patrimoine,
- Optimiser le patrimoine dans ses coûts et recettes,
- Structurer la fonction immobilière.

En 2021, la DSFI a accompagné les services dans l'optimisation du patrimoine :

- Cession de la maison sise 2 rue des Boissons à Linars,
- Cession du local sis Le Boisseau à Garat,
- Cession des bureaux sis route de Lisle-d'Espagnac à Gond-Pontouvre,
- Mise en location de la salle de réunion et du R+1 du Berquille à Roufflet-Saint-Estèphe.

UN SERVICE AUX COMMUNES

2021 a été consacré à une mise à plat des relations avec l'EPF NA. 2022 verra la mise en œuvre d'un nouveau schéma concernant l'assistance aux directions, mais aussi aux communes dans leurs projets de conventionnement avec l'EPF NA.

L'étude relative à la mise en place d'un schéma directeur immobilier a été un projet phare. Cet outil permettra la mise en place d'une stratégie à moyen terme de gestion fonctionnelle, technique et financière du patrimoine bâti.

53
sites

sites pour une surface totale de 123 000 m² ont été audités



suivis par le service,
représentant un volume
d'opérations de 51 M€ TTC

CONDUITE D'OPÉRATION

La mission de Conduite d'Opération a été définie par l'article 6 de l'ex-lci MOP relative à la maîtrise d'ouvrage publique et ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée. Le conducteur d'opérations (CO) apporte au maître de l'ouvrage une assistance générale à caractère administratif, financier et technique.

Dans le cadre de l'opération de la Passerelle Sud Angoumoine, les interventions du service se synthétisent par les étapes suivantes :

- Le conducteur d'opérations organise le choix du programmeur et anime les études pré opérationnelles et de programme.

- Trois ans avant la phase de travaux sur le domaine ferroviaire, le service de la Conduite d'Opérations

- sollicite la SNCF pour récupérer les possibilités d'interventions sous TTC

- (Interruption Temporaire de Circulation). Le service a élaboré le programme qui a été validé par les élus de GrandAngoulême. L'enveloppe financière de l'opération est créée dès cette phase.

- Le service Conduite d'Opération a travaillé en partenariat avec la maîtrise d'œuvre (Architecte et Bureau d'études) et ses partenaires (autorité technique, coordinateur santé sécurité) à la conception du projet.

- Une fois la conception aboulie, le service pilote la procédure des marchés de travaux et des autres missions de prestations intellectuelles (assurance, OPC...)

- Le service Conduite d'Opérations

participe à toutes les réunions de chantier, qui pour ce chantier, se déroulent en partie les week-ends de nuit. Le conducteur d'opérations gère les conflits éventuels portés à la connaissance du maître de l'ouvrage.

- Le conducteur d'opérations participe aux phases de réception des travaux et pilote la période de garantie de parfait achèvement (GPA) de deux ans.

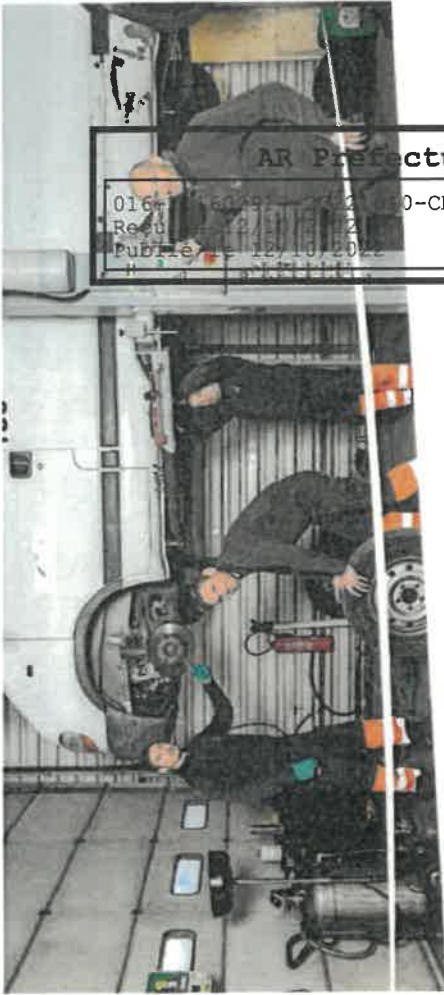
UN SERVICE AUX COMMUNES

Depuis 2016 et dans le cadre d'appui à la gestion de projet, le service de la Conduite d'Opérations apporte sa compétence sous forme de convention ou de mise à disposition d'agents aux communes et aux partenaires de GrandAngoulême

Il peut intervenir dans tous les types de projets : culturel, loisirs, sport, tertiaire, industriel...

En 2021, le service a engagé le suivi en Assistance à la Maîtrise d'Œuvre (AMO) de l'aménagement de la maison médicale de Dignac, pour un montant d'opération de 1 M€ TTC.

Il établit tous les bilans financiers, de communication..., négocie les contrats de maintenance et d'entretien des installations. Il s'occupe de la mise en place du mobilier et du matériel. A l'issue de la GPA, le service Maintenance prend en charge la gestion de l'ouvrage.



290
véhicules et engins
de GrandAngoulême et
du SMAPE : 147 véhicules
légers, touristiques et
utilitaires, 69 poids lourds,
71 engins et 3 vélos.

ATELIER MÉCANIQUE

Le service Parc Automobile est situé au centre technique communal de la rue de Port Thureau à GrandAngoulême.

L'équipe est dirigée par Quentin secondé par Claire. Une assistante administrative s'occupe de la partie financière du service et 5 mécaniciens ont en charge la gestion et l'entretien curatif et préventif du parc de véhicules et engins de GrandAngoulême et du SMAPE.

La mission de l'Atelier est de maintenir le parc de véhicules en état de fonctionnement et de sécurité optimum.

- Lancement de 2 appels d'offres pour la fourniture de pièces détachées et prestations de réparations pour les PL TTC par an.

- Lancement de 5 marchés pour l'acquisition de 5 VL et 4 marchés pour l'acquisition de 2 benne de collecte des déchets.

- Mise en place d'un dispositif de signalament de panne ou demande d'intervention centralisée dans tous les services.

- Démarche de ré-intermédiation des travaux : cette gestion en interne permet une réactivité accrue dans le traitement des réparations afin de rendre les

- Le service Conduite d'Opération a travaillé en partenariat avec la maîtrise d'œuvre (Architecte et Bureau d'études) et ses partenaires (autorité technique, coordinateur santé sécurité) à la conception du projet.

- Une fois la conception aboulie, le service pilote la procédure des marchés de travaux et des autres missions de prestations intellectuelles (assurance, OPC...)

- Le service Conduite d'Opérations



1,2 M€
renouvellement
des matériels roulants



2,2 M€
dépendances
de fonctionnement
(fournitures, réparations,
carburant)

UN SERVICE AUX COMMUNES

L'atelier travaille dans l'ombre en tant que support aux services de GrandAngoulême.

Toute panne a son importance et des conséquences sur le service : chaque benne de collecte de déchets ou combiné hydrocureur hors service impacte directement le service public pour le ramassage des déchets ménagers ou la remise en service de réseaux obstrués.

véhicules et engins disponibles dans les ateliers, délaïs. De plus, les coûts de la maintenance effectuée à l'atelier mécanique de GrandAngoulême sont inférieurs à ceux des prestataires extérieurs et ont permis une optimisation de la gestion financière du service, de l'ordre de 310 000 € en 2021 par rapport à l'année 2017.

PERSPECTIVES 2022

Optimisation du fonctionnement du service avec la saisie des heures d'intervention sur tablette numérique
Projet de construction d'un nouvel Atelier à Fréguenot pour améliorer les conditions d'intervention et accroître la performance du service
Poursuite du verdissement de la flotte automobile



75 km
de voirie
à entretenir

366
familiales
accueillies pour la 1^{ère} année
d'exploitation de l'Aire de
grand passage

ESPACES PUBLICS

La Direction des Espaces Publics est une direction qui assure les missions liées au fonctionnement et à l'investissement dans les domaines des espaces verts, de la propreté urbaine, de la voirie, et dans l'accueil des gens du voyage. Elle assure auprès des autres services des missions d'accompagnement et de suivi sur diverses activités liées aux espaces publics communautaires. Depuis 2021, la Direction des Espaces est en charge de la réalisation et/ou de la conduite d'opération de projets d'aménagements liés aux espaces publics.

Les services espaces verts de la Direction des Espaces Publics assurent les missions d'entretiens et de créations sur tous les sites/zones/voies/intérêts communautaires. 2021 est l'année où Grand'Angoulême a décidé dans une volonté de développement de la biodiversité de passer de 8 à 6 tonnes par ans et de développer les zones de fauchés différenciés.

Le service voirie quant à lui est à l'origine de plusieurs projets tels que la réfection complète des voies de la zone Chantier ou la réalisation d'une chaussée lourde afin de pouvoir accueillir le trafic grandissant d'une entreprise de la zone de la Braconnie mais il est aussi un support aux services et entreprises afin de pondérer du mieux possible aux besoins.

UN SERVICE AUX COMMUNES

La DEP travaille en collaboration étroite avec les communes de Grand'Angoulême et à mis en place un protocole de validation via des fiches projets qui doivent informer et être validées par les communes.

Au cours de l'année, la DEP a par exemple, assuré le suivi et l'avancement des travaux dans le quartier l'Hourmeau (rue Jean Diolon, Leclerc Chauvin...), a réalisé pour le compte du service mobilité de nombreux quais et terminus de bus, à réaménager l'entrée de la balnéaire de Vindelle...

2021 fut aussi la première année d'exploitation de l'aire de grand passage (possibilité d'accueil de 200 caravanes) malgré des conditions sanitaires compliquées.



AR Prefecture

016-211602917-20221010-CM_10102022_08-DE
Reçu le 12/10/2022
Publié le 12/10/2022



25 boulevard Besson-Bey
16023 Angoulême Cedex
Tél. 05 45 38 60 60
Fax. 05 45 38 60 69
www.grandangouleme.fr
contact@grandangouleme.fr
facebook.com/communauteagglomerationgrandangouleme
instagram.com/grandangouleme

PERSPECTIVES 2022

Création et mise en place de la région propreté urbaine,
Projet Val de Charente : 5 km de création de cheminement le long du fleuve charentaise ainsi que la création d'une voie douce sur le parking de Bourguines,
Lancement des projets de création d'une aire d'accueil sur Champniers et de la liaison Croix Blanche.